

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER
Octobre 2022



Loir&Cher
LE DÉPARTEMENT

DEPARTEMENT41.FR



ÉDITO

Concept devenu familier, le développement durable cherche à porter la croissance dans le long terme en s'inscrivant dans une logique spécifique : répondre aux besoins du présent, tout en préservant ceux des générations futures.

Face à l'urgence climatique, à l'accélération de la sixième extinction de masse, à la pollution, aux inégalités... le développement durable doit constituer la réponse de l'ensemble des acteurs (État, collectivités, secteur privé, société civile...). Tous les secteurs d'activité sont concernés – monde industriel, agricole, habitat, organisation familiale, services... – nous devons tous utiliser les ressources naturelles de la Terre de façon responsable, en prenant soin d'assurer leur pérennité et en veillant à ce que chaque humain puisse en bénéficier.

Au cœur de l'Agenda 2030 adopté par les Nations Unies, trois piliers doivent être conciliés dans cette perspective de développement durable : progrès économique, justice sociale et préservation de l'environnement. Le conseil départemental a pris la mesure de ce défi et s'engage également dans la mise en œuvre d'un Agenda 2030 afin de définir les urgences climatiques, sociales et économiques en Loir-et-Cher. Un plan global a été défini, il sera évalué et a vocation à être amélioré dans le temps. Il présente plus de 132 actions qui répondent directement aux grands objectifs de développement durable. Le département, conscient des enjeux, s'attache à diminuer l'impact négatif de l'activité humaine aussi bien dans ses politiques publiques que dans son activité interne.

Ce rapport recense les actions conduites pour l'année 2021 et celles à venir, les objectifs, les échéances. Pour y voir plus clair, ensemble, et pour montrer l'exemple d'une collectivité engagée et responsable.

Philippe Guet

Président du conseil départemental de Loir-et-Cher

L'AGENDA 2030 DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER

Les Nations-Unies ont adopté le programme du développement durable pour la période de 2015 à 2030 : **l'AGENDA 2030.**

Il se compose de 17 objectifs de développement durable (ODD) et de 169 cibles.

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Afin de répondre à ces ODD et à ces cibles, **le conseil départemental de Loir-et-Cher a adopté, en décembre 2020, son propre Agenda 2030.** Ce plan d'actions ayant vocation à évoluer dans le temps, en fonction de nouveaux objectifs réglementaires et de nouvelles ambitions du conseil départemental, une première mise à jour du document a été approuvée en juin 2022. Elle a notamment permis de mettre en lumière les actions identifiées comme prioritaires par l'Assemblée départementale. En complément, certains objectifs, sous-objectifs et certaines actions ont été reformulés, ajoutés, supprimés et/ou déplacés, suite à un travail d'analyse approfondie par les services en interne et d'appropriation par la nouvelle Assemblée départementale.

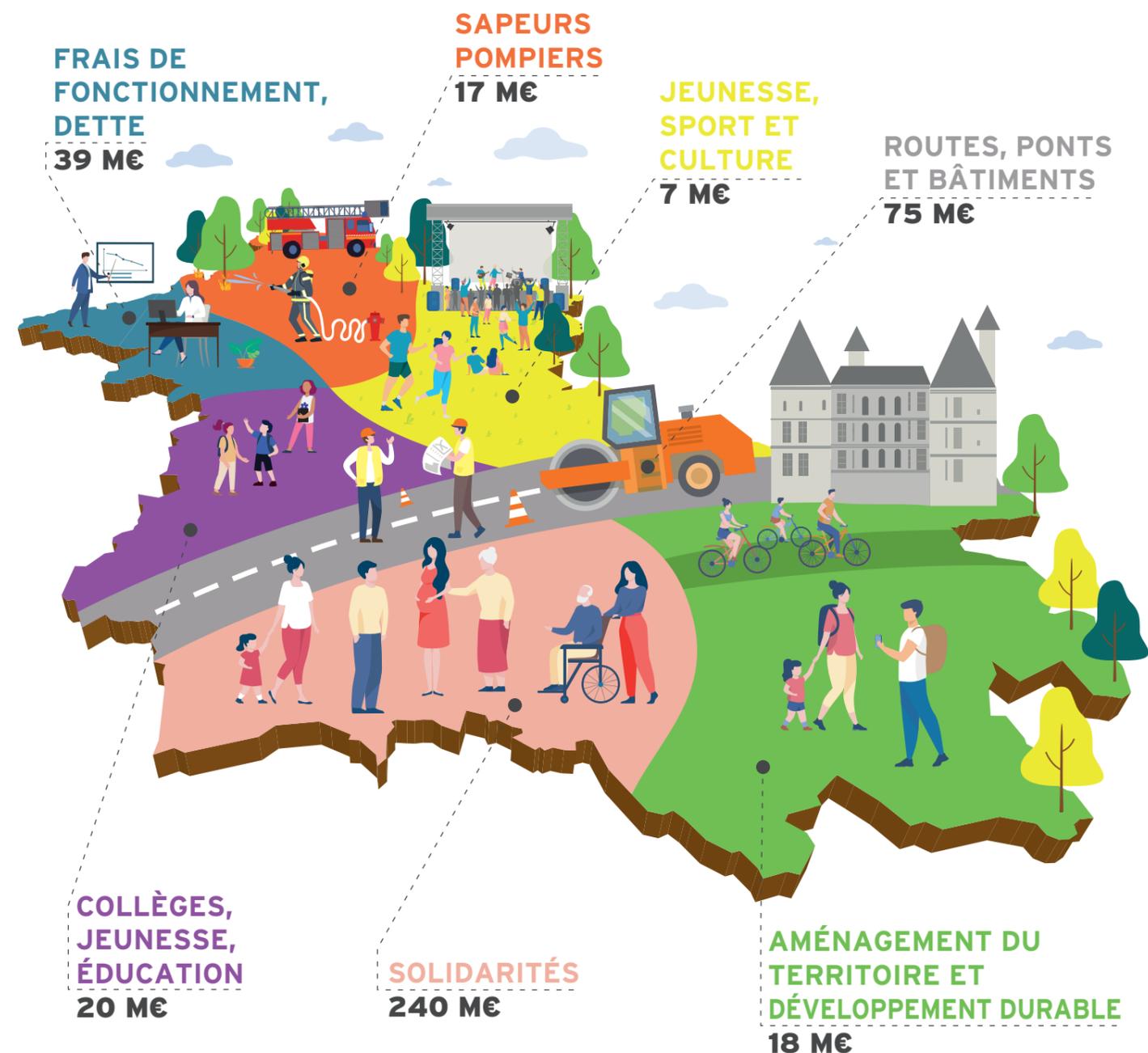
L'Agenda 2030 comporte désormais 5 axes, 17 objectifs et 132 actions.

Il est piloté en interne par la Direction de l'Aménagement Rural et de l'Environnement, en transversalité avec l'ensemble des services de la collectivité pour une sensibilisation et une implication de chacun aux enjeux du développement durable. Un comité de suivi et d'évaluation annuel sera mis en place, associant les élus et les services.

Le Rapport Annuel de Développement Durable (RADD) **s'appuie sur les objectifs et les actions de l'Agenda 2030 mis à jour du conseil départemental de Loir-et-Cher.** Cette configuration permet, et permettra, de suivre l'état d'avancement des actions de l'Agenda 2030, au cours des années, ainsi que d'évaluer la bonne atteinte des objectifs initialement fixés.

Il est à noter que le présent RADD indique l'état d'avancement des actions pour lesquelles des focus ont été établis (2 à 3 actions mises en lumière par objectif).

UN BUDGET 2021 AMBITIEUX



Les 5 finalités du développement durable pour le conseil départemental :

1- PROTÉGER LE CLIMAT	9
1.1 - Être exemplaire en matière de réduction de l'empreinte carbone de notre structure et de nos techniques ...	10
Nombre d'actions issues de l'Agenda 2030 : 24 dont 9 prioritaires	
1.2 - Inscrire le département dans la transition énergétique	14
Nombre d'actions issues de l'Agenda 2030 : 7 dont 4 prioritaires	
1.3 - Développer de nouvelles mobilités sur le territoire	18
Nombre d'actions issues de l'Agenda 2030 : 3 dont 2 prioritaires	
2- PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ	23
2.1 - Élaborer un grand plan biodiversité et paysages	24
Nombre d'actions issues de l'Agenda 2030 : 10 dont 2 prioritaires	
2.2 - Gérer la ressource en eau	28
Nombre d'actions issues de l'Agenda 2030 : 4 dont 4 prioritaires	
2.3 - Aider et accompagner les acteurs du territoire	32
Nombre d'actions issues de l'Agenda 2030 : 5 dont 4 prioritaires	
3- VIVRE ENSEMBLE	37
3.1 - Revoir les processus de gouvernance pour une co-construction de la transition écologique et solidaire	38
Nombre d'actions issues de l'Agenda 2030 : 7 dont 5 prioritaires	
3.2 - Faire découvrir le territoire	42
Nombre d'actions issues de l'Agenda 2030 : 8 dont 3 prioritaires	
3.3 - Aider à la transition écologique responsable et solidaire	46
Nombre d'actions issues de l'Agenda 2030 : 5 dont 3 prioritaires	
4- ÊTRE SOLIDAIRE	49
4.1 - Agir pour vaincre les situations de précarité	50
Nombre d'actions issues de l'Agenda 2030 : 11 dont 7 prioritaires	
4.2 - Favoriser l'insertion sociale, scolaire et professionnelle	54
Nombre d'actions issues de l'Agenda 2030 : 13 dont 5 prioritaires	
4.3 - Privilégier la santé et une alimentation saine	58
Nombre d'actions issues de l'Agenda 2030 : 8 dont 8 prioritaires	
4.4 - Agir pour l'égalité	62
Nombre d'actions issues de l'Agenda 2030 : 6	
5- ENTREPRENDRE RESPONSABLE	65
5.1 - Inspirer le changement par la responsabilité interne	66
Nombre d'actions issues de l'Agenda 2030 : 6	
5.2 - Promouvoir la transversalité et la cohésion	70
Nombre d'actions issues de l'Agenda 2030 : 2	
5.3 - Informer pour changer durablement nos comportements	74
Nombre d'actions issues de l'Agenda 2030 : 7	
5.4 - Former les jeunes générations aux enjeux de développement durable	76
Nombre d'actions issues de l'Agenda 2030 : 6 dont 2 prioritaires	

1 PAS DE PAUVRETÉ 	AXE 1 Objectif 1.2 AXE 4 Objectifs 4.1, 4.2, 4.3 et 4.4	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	AXE 1 Objectif 1.3 AXE 3 Objectifs 3.1, 3.2 et 3.3 AXE 4 Objectifs 4.1, 4.2, 4.3 et 4.4 AXE 5 Objectif 5.3
2 FAIM «ZÉRO» 	AXE 2 Objectif 2.3 AXE 3 Objectifs 3.2 et 3.3 AXE 4 Objectifs 4.1 et 4.3	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	AXE 1 Objectifs 1.1, 1.2 et 1.3 AXE 2 Objectifs 2.1, 2.2 et 2.3 AXE 3 Objectifs 3.1, 3.2 et 3.3 AXE 4 Objectifs 4.1 et 4.2 AXE 5 Objectifs 5.1 et 5.3
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	AXE 1 Objectifs 1.1 et 1.3 AXE 3 Objectif 3.2 AXE 4 Objectifs 4.1 et 4.3	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	AXE 1 Objectifs 1.1 et 1.2 AXE 2 Objectifs 2.1, 2.2 et 2.3 AXE 3 Objectifs 3.2 et 3.3 AXE 4 Objectifs 4.1 et 4.3 AXE 5 Objectifs 5.1, 5.3 et 5.4
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	AXE 2 Objectifs 2.1, 2.2 et 2.3 AXE 3 Objectif 3.1 AXE 4 Objectifs 4.1, 4.2, 4.3 et 4.4 AXE 5 Objectifs 5.3 et 5.4	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	AXE 1 Objectifs 1.1, 1.2 et 1.3 AXE 2 Objectifs 2.1, 2.2 et 2.3 AXE 3 Objectifs 3.2 et 3.3 AXE 4 Objectifs 4.1 et 4.2 AXE 5 Objectifs 5.1, 5.2, 5.3 et 5.4
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	AXE 4 Objectif 4.4	15 VIE TERRESTRE 	AXE 1 Objectif 1.1 AXE 2 Objectifs 2.1, 2.2 et 2.3 AXE 3 Objectifs 3.2 et 3.3 AXE 5 Objectif 5.4
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	AXE 1 Objectif 1.1 AXE 2 Objectifs 2.1, 2.2 et 2.3 AXE 3 Objectif 3.3 AXE 5 Objectifs 5.1 et 5.3	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	AXE 1 Objectif 1.1 AXE 3 Objectifs 3.1, 3.2 et 3.3 AXE 4 Objectifs 4.1 et 4.4 AXE 5 Objectif 5.2
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	AXE 1 Objectifs 1.1 et 1.2 AXE 3 Objectif 3.3	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	AXE 1 Objectifs 1.1, 1.2 et 1.3 AXE 2 Objectifs 2.1, 2.2 et 2.3 AXE 3 Objectifs 3.1, 3.2 et 3.3 AXE 4 Objectifs 4.1, 4.2, 4.3 et 4.4 AXE 5 Objectifs 5.1, 5.2, 5.3 et 5.4
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	AXE 1 Objectifs 1.1, 1.2 et 1.3 AXE 2 Objectif 2-3 AXE 3 Objectifs 3.1, 3.2 et 3.3 AXE 4 Objectifs 4.2, 4.3 et 4.4		
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	AXE 1 Objectif 1.1 AXE 3 Objectif 3.3 AXE 5 Objectif 5.2		

1 PROTÉGER LE CLIMAT



Selon l'Organisation Météorologique Mondiale, les années 2015 à 2021 ont été les plus chaudes jamais enregistrées. En 2021, nous avons battu 4 records sur 7 ans : chaleur des océans, CO2 atmosphérique, acidification des océans et niveau des mers. Ils perturbent les économies nationales et affectent des vies, tandis que les conditions météorologiques changent, le niveau de la mer monte et que les phénomènes météorologiques deviennent plus extrêmes : le territoire du Loir-et-Cher n'y échappe pas.

Le conseil départemental de Loir-et-Cher s'engage à définir une trajectoire permettant de répondre au mieux aux objectifs de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), visant la neutralité carbone à l'horizon 2050.

1-1 ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE DE NOTRE STRUCTURE ET DE NOS TECHNIQUES

L'objectif « Être exemplaire en matière de réduction de l'empreinte carbone de notre structure et de nos techniques » est structuré en neuf sous-objectifs et vingt-quatre actions, présentés dans le tableau ci-dessous.

SOUS-OBJECTIFS	INTITULÉS DES ACTIONS	PRIORITAIRE (X)
Connaître pour adapter les actions	Établir un audit clair de l'impact de la structure sur l'environnement : bilan carbone du conseil départemental de Loir-et-Cher	X
	Réaliser un suivi annuel du plan de transition associé au bilan carbone du conseil départemental de Loir-et-Cher	X
	Valoriser toutes les dépenses concourant aux objectifs de développement durable du conseil départemental	
Viser les hautes exigences environnementales des bâtiments	Minimiser la consommation énergétique des bâtiments	X
	Déployer des panneaux solaires pour se rapprocher de l'autonomie électrique	X
	Atteindre l'objectif de 100 % de construction et de restructuration de bâtiments certifiés Haute Qualité Environnementale (HQE)	X
	Pour l'ensemble des projets de construction et de restructuration, favoriser les démarches vertueuses volontaristes	
	Développer les systèmes de gestion intégrée des eaux et de réduction des consommations	
Promouvoir un bâti durable et partager nos savoir-faire	Partager les bâtiments pour optimiser le taux d'occupation, notamment les collèges : accueil d'associations le soir et les week-ends, ouverture des CDI, etc.	
	Redéfinir l'utilisation des bâtiments et des bureaux pour répondre aux nouveaux besoins et aux nouveaux usages	
	Contribuer au partage du savoir-faire du département en matière d'efficacité énergétique et de qualité environnementale des bâtiments	
Développer une nouvelle mobilité interne	Réaliser un plan de déplacement interne	X
	Renouveler les flottes de véhicules pour des véhicules à faible ou très faible émission de CO ₂	X
Limiter les achats, favoriser les achats locaux et durables	Limiter nos achats de fournitures de bureau et réduire notre consommation de papier	
	Faire une analyse Cycle de vie / Coût global sur les achats à chaque fois que cela est pertinent	
	Augmenter la part de l'achat local	X
Limiter les déchets, favoriser le réemploi, la réutilisation ou le recyclage	Accroître le tri et la collecte de nos produits en fin de vie pour traitement	
	Favoriser le réemploi tant en interne (collecte et échange de matériel) qu'en externe (dons, ventes aux enchères, etc.)	
Favoriser la biodiversité	Aménager nos espaces verts avec des plantes adaptées aux conditions climatiques locales	
	Développer les refuges pour la faune	
S'adapter au changement climatique	Développer un système durable de lutte contre l'inconfort d'été	
Adapter nos projets d'infrastructures routières et nos techniques d'entretien routier aux enjeux du développement durable	Limiter les impacts environnementaux des chantiers de constructions neuves, de maintenance et d'aménagements de sécurité, en intégrant des critères liés au développement durable	
	Requestionner et adapter nos politiques d'entretien des dépendances vertes pour une meilleure préservation de la biodiversité	
	Rester en veille et expérimenter des nouvelles techniques d'entretien routier afin de limiter les impacts environnementaux	X



Pour l'ensemble des projets de construction et de restructuration, favoriser les démarches vertueuses volontaristes



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental poursuit son **programme ambitieux de rénovation de ses collèges et de ses bâtiments**, via son plan pluriannuel d'investissement.

Toutes les opérations de construction et/ou de restructuration des bâtiments du conseil départemental sont réalisées en application de la charte « Construire durable », composée de 10 objectifs abordant les qualités architecturales, environnementales, sociales et d'insertion urbaine et paysagère :

- rénovation énergétique au niveau Bâtiments Basse Consommation (BBC),
- atteinte du niveau 3 du label Biosourcés pour les parties neuves et rénovées,
- intégration de clauses d'insertion sociale dans les marchés de travaux, etc.

Un recours systématique aux éco-matériaux et aux énergies renouvelables est étudié et mis en œuvre si cela s'avère pertinent.

BILAN 2021

Collège Hubert-Fillay à Bracieux : Travaux en cours.
1/3 de rénovation, 2/3 de neuf : construction neuve en structure bois et paille (recours massif aux matériaux biosourcés), avec toitures végétalisées et respect de la Réglementation Thermique 2012 (RT2012).

Collège Marie-Curie à Saint-Laurent-Nouan : Travaux en cours.
2/3 de rénovation, 1/3 de neuf : construction neuve passive en paille, géothermie sur nappe, mise en couleur unique (déambulation au cœur de la nature via des murs recouverts de couleurs apaisantes).

Collège Louis-Pergaud à Neung-sur-Beuvron : Programme en cours.
Reconstruit en quasi-totalité : construction neuve en bois, isolation en paille, enduits en terre cuite, Bâtiment à Énergie POSitive (BEPOS : niveau E4C2 atteint), chaufferie biomasse, préservation de la faune et de la flore locales.

Collège Joseph-Crocheton à Veuzain-sur-Loire : Conception en cours.
2/3 de rénovation, 1/3 de neuf : Bâtiment à Énergie POSitive (BEPOS : niveau E4C2 visé), chaufferie biomasse, démarche de réemploi et de recherche des besoins dans des filières locales de matériaux biosourcés.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Poursuivre la mise en œuvre du programme ambitieux et vertueux de rénovation des bâtiments du conseil départemental.

Collège Hubert-Fillay à Bracieux : Livraison prévue au printemps 2022.

Collège Marie-Curie à Saint-Laurent-Nouan : Livraison prévue en 2024.

Collège Louis-Pergaud à Neung-sur-Beuvron : Démarrage des travaux au printemps 2022 pour une livraison prévue en 2024.

Collège Joseph-Crocheton à Veuzain-sur-Loire : Livraison prévue en 2025.



Travaux du collège Hubert-Fillay à Bracieux.

Limiter nos achats de fournitures de bureau et réduire notre consommation de papier

ÉTAT D'AVANCEMENT



INDICATEURS DE SUIVI

Dépenses relatives à l'achat de fournitures de bureau : **-24,65 %** entre 2018 et 2021.

Consommation de papier : **-43,51 %** entre 2015 et 2021, dont **-32,83 %** entre 2015 et 2020 dont **-10,68 %** entre 2020 et 2021.

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental de Loir-et-Cher a poursuivi sa stratégie d'achat, avec son plan d'actions 2018-2021, regroupant près de 50 actions sous trois axes.

Afin de perpétuer cette stratégie et d'atteindre les nouveaux objectifs réglementaires et/ou de nouveaux objectifs volontaires, **le conseil départemental de Loir-et-Cher a adopté le 13 décembre 2021 sa nouvelle stratégie d'achat durable, responsable et locale 2022-2028**, construite autour de trois axes et plus d'une soixantaine d'actions.

La limitation des achats de fourniture de bureau, ainsi que la réduction de la consommation de papier, font notamment partie des actions à perpétuer pour une consommation toujours plus raisonnée.

BILAN 2021

Depuis 2018, **une diminution significative des dépenses relatives à l'achat de fournitures de bureau** a été observée. La poursuite de l'opération « Troc Destock » a permis de récupérer, auprès des services, des fournitures en bon état, dont ils n'avaient plus l'utilité, et de les distribuer à d'autres services qui en avaient besoin.

Depuis 2015, **une forte réduction de la consommation de papier** a également été observée. Une incitation des services à utiliser moins de produits papetiers (calendriers, agendas, etc.) a été lancée, en privilégiant les outils informatiques.

L'objectif fixé pour 2019, par la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, a été atteint depuis 2020 grâce à la dématérialisation mais aussi à la mise en place et au développement du télétravail.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Mettre en œuvre la Stratégie d'Achats durable, responsable et locale 2022-2028 pour atteindre l'ensemble des objectifs fixés.

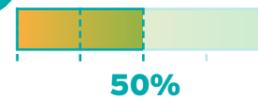
Limiter les achats de fourniture de bureau : constante diminution et maintien du nombre d'articles référencés dans un catalogue restreint.

Réduire la consommation de papier : objectif zéro papier à l'horizon 2028.



Rester en veille et expérimenter de nouvelles techniques d'entretien routier afin de limiter les impacts environnementaux

ÉTAT D'AVANCEMENT



INDICATEURS DE SUIVI

Pourcentage de la surface totale réalisée au cours du programme annuel de « Grosses Réparations de Voiries » : **2,9 %**

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental s'engage dans **un objectif de réduction de l'empreinte carbone de ses techniques d'entretien routier**.

Pour cela, une cellule de veille informationnelle a été créée et des expérimentations sont menées pour identifier et perpétuer **l'utilisation de techniques alternatives aux produits chauds** :

- les produits à l'émulsion tels que le Béton Bitumineux Émulsion (BBE) ; la Grave Émulsion de Reprofilage (GER) et la Grave Émulsion Structurante (GES) revêtues d'une couche de roulement en Enrobé Coulé à Froid (ECF),
- les Revêtements Superficiels Combinés (RSC) pour imperméabiliser les chaussées fissurées (sans renforcement structurel),
- les retraitements en place en entretien curatif pour restaurer l'assise de la chaussée.

BILAN 2021

Le conseil départemental de Loir-et-Cher a réalisé, en 2021, **un chantier test de retraitement en place à froid sur 4 km entre Millançay et Neung-sur-Beuvron**.

Le retraitement en place à froid d'une chaussée est une technique consistant à recréer, à partir d'une chaussée existante dégradée, une structure homogène et adaptée au trafic à supporter. Le procédé consiste à raboter la chaussée existante, à ajouter une émulsion de bitume, puis à répandre et régler le nouveau mélange, recréant ainsi une nouvelle couche de chaussée.

Logique et écologique : réutilisation des matériaux de l'ancienne chaussée in situ, pas de mise en décharge, pas d'exploitation inutile de carrières, pas de transport, pas de vapeurs nocives !

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Intensifier l'utilisation de l'enrobé à froid, moins générateur d'émissions de gaz à effet de serre.

Intensifier l'utilisation de techniques d'enrobé mince, pour une plus faible utilisation de matière.

Objectif dès 2022 : 15 % de la surface totale du programme annuel « Grosses Réparations de Voiries » réalisé avec des produits à l'émulsion (hors enduits superficiels d'usure).

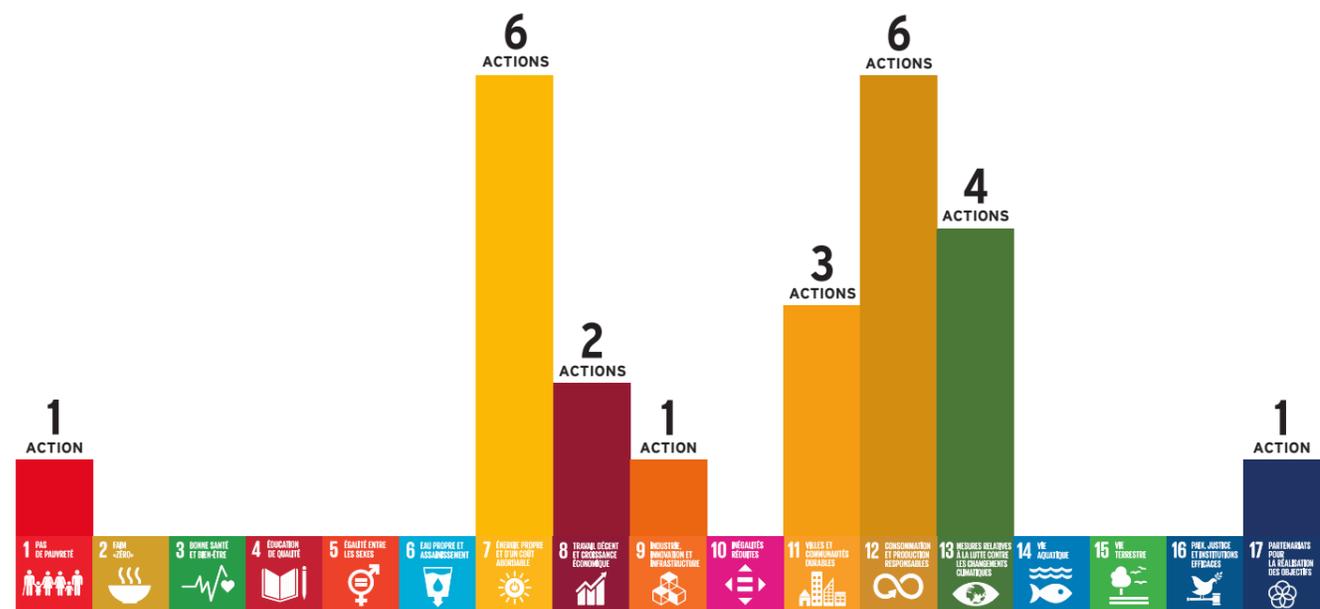


Chantier test de retraitement en place à froid.

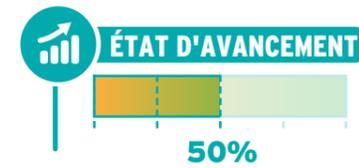
1-2 INSCRIRE LE DÉPARTEMENT DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'objectif « Inscrire le département dans la transition énergétique » est structuré en trois sous-objectifs, présentés dans le tableau ci-dessous :

SOUS-OBJECTIFS	INTITULÉS DES ACTIONS	PRIORITAIRE (X)
Inciter et promouvoir le déploiement de l'énergie propre sur le territoire	Soutenir la filière Bois et Bois Energie, une forte valorisation possible avec la Sologne	
	Encourager et développer la filière méthanisation sur le territoire pour alimenter le réseau en gaz vert	X
	Développer l'aviation bas-carbone sur l'aérodrome de Blois - Le Breuil	X
Conseiller et accompagner les particuliers et les collectivités dans la transition	Développer une politique de soutien aux collectivités en faveur de la transition énergétique	X
	Aider à la rénovation énergétique des logements des personnes en difficultés	X
Favoriser les échanges et la prospective sur les énergies de demain	Mettre en place des lieux d'échange sur la transition énergétique (forum, site internet, etc.)	
	Être acteur dans la prospective de nouvelles énergies et d'expérimentations (GNV, hydrogène, biométhane, etc.)	



Soutenir la filière bois et bois énergie, une forte valorisation possible avec la Sologne



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental soutient la promotion et le développement de l'utilisation du bois comme source d'énergie renouvelable, en attribuant des aides financières aux projets de chaufferies bois collectives.

En complément, le conseil départemental de Loir-et-Cher soutient l'association Bois Énergie 41 depuis de nombreuses années.

Cette association, reconnue depuis 2013 par Arbocentre, l'ADEME et la Région Centre-Val de Loire, poursuit l'animation, la promotion et le développement de l'utilisation du bois comme source d'énergie renouvelable. Ces actions permettent de favoriser les installations de chauffage automatique utilisant du combustible par plaquettes ou bois déchiqueté issus des ressources boisées du département.

BILAN 2021

En 2021, le conseil départemental a poursuivi le soutien à l'association Bois Énergie 41 afin de développer la demande locale en bois déchiqueté par l'installation de chaufferies et l'offre locale en combustible bois (prospection de nouveaux producteurs, amélioration de la qualité du combustible, etc.).

Deux projets de chaufferies bois, à Droué et à Saint-Martin-des-Bois, ont été aidés financièrement dont un projet réalisé, correspondant à une chaudière d'une puissance de 150 kW, pour le chauffage de cinq bâtiments, soit une surface d'environ 1 000 m². Ce projet permet d'éviter l'émission de 50,8 tonnes équivalent CO₂ par an, ce qui équivaut à l'émission de 14 voitures berlines récentes ayant parcouru 25 000 km/an.

L'autre projet était en cours de réalisation en 2021. Il devrait permettre d'éviter l'émission de 44,7 tonnes équivalent CO₂ par an, ce qui équivaut à 12 véhicules parcourant 25 000 km/an.

CHIFFRES CLÉS 2021

Montant versé à l'association Bois Énergie 41 pour ces actions en 2021 : **13 000 €.**

Montant versé pour les deux projets : **50 000 €.**

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Poursuivre le développement de la filière et de l'animation sur le territoire.

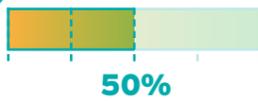
Conforter le soutien du conseil départemental sur ce sujet.



Soutien de la filière bois et bois énergie.

Encourager et développer la filière méthanisation sur le territoire pour alimenter le réseau en gaz vert

ÉTAT D'AVANCEMENT



BUDGET GLOBAL

26 000 €
pour l'année 2021.

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental de Loir-et-Cher a pour ambition de se positionner comme force émergente **pour le déploiement de nouvelles énergies sur le territoire.**

Pour cela, à ce stade, il soutient la promotion et le développement de l'utilisation de la méthanisation comme source d'énergie renouvelable, ainsi que le déploiement de stations de Gaz Naturel Vert.

BILAN 2021

En 2021, le conseil départemental **a soutenu la réalisation d'une étude préalable à l'installation d'un méthaniseur**, sur la commune de Pruniers-en-Sologne, dont l'estimation en production est de près de 262 m³/heure de biométhane. Cette étude est portée par une structure associative d'exploitants agricoles.

La mise en œuvre de ce méthaniseur permettrait d'éviter l'émission de 4 209 tonnes équivalent CO₂ par an, soit l'équivalent de 1 830 véhicules moyens parcourant 20 000 km/an.

Le conseil départemental **a également soutenu la réalisation d'une étude de faisabilité et de dimensionnement d'une station de distribution de GNV**, sur la commune de Vendôme (état des lieux des acteurs locaux du transport et de la flotte de véhicules utilitaires et légers, recueil des besoins quantitatifs en carburant, dimensionnement de la station, etc.).

Cette étude est portée par le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Électricité de Loir-et-Cher (SIDELC).

CHIFFRES CLÉS 2021

Montant versé pour l'étude préalable à l'installation d'un méthaniseur : **20 000 €.**

Montant versé pour l'étude de faisabilité et de dimensionnement d'une station de distribution de GNV : **6 000 €.**

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Poursuivre le soutien au dispositif de développement d'énergies nouvelles.

Livraison de la station GNV de Vendôme prévue en 2022.



Méthaniseur à Savigny-sur-Braye.

Être acteur dans la prospective de nouvelles énergies et d'expérimentations

ÉTAT D'AVANCEMENT



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Dans le but de limiter le recours aux énergies fossiles et de freiner le changement climatique, le conseil départemental de Loir-et-Cher est en permanence dans une démarche visant la **prospective d'énergies bas carbone, renouvelables et/ou hybrides.** Cette initiative vise à être au fait des actualités sur le sujet, afin d'être en capacité de développer des solutions énergétiques durables pour son propre patrimoine, mais également afin d'être en capacité de les promouvoir sur le territoire.

BILAN 2021

En 2021, le conseil départemental a continué la prospective sur les nouvelles énergies bas carbone, renouvelables et/ou hybrides.

Les services ont notamment pu participer à une matinée de conférences et de tables rondes, organisée par ENER Centre-Val de Loire, le Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEL) et Mobilités & Territoires. Les sujets évoqués portaient sur **les mobilités durables, les Zones de Faibles Émissions mobilités (ZFEM) et les schémas de déploiements carburants alternatifs**, appliqués spécifiquement au territoire de la Région Centre-Val de Loire.

Dans le cadre de son Agenda 2030, le conseil départemental **a également rencontré, fin 2021, certains Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du territoire.** Des premières réflexions communes ont pu émerger sur le déploiement de nouvelles énergies, en lien avec les particularités et les volontés de chaque territoire.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Poursuivre la prospective liée aux nouvelles énergies.

Poursuivre les réflexions communes avec les EPCI du territoire pour le déploiement de solutions énergétiques durables.

Créer un groupe de travail avec des acteurs internes et externes à la collectivité, notamment sur le sujet de la filière hydrogène et de son déploiement sur le territoire.



Participation à la matinée de conférences et tables rondes organisée par ENER Centre-Val de Loire, le SIEL et Mobilités & Territoires.

1-3 DÉVELOPPER DE NOUVELLES MOBILITÉS SUR LE TERRITOIRE

L'objectif « Développer de nouvelles mobilités sur le territoire » est structuré en deux sous-objectifs et trois actions, présentés dans le tableau ci-dessous.

SOUS-OBJECTIFS	INTITULÉS DES ACTIONS	PRIORITAIRE (X)
Un plan mobilité adapté au territoire et efficient d'un point de vue énergétique	Élaborer un schéma départemental des mobilités alternatives	X
	Créer et participer à la création d'itinéraires cyclables sur le territoire	X
Promouvoir de nouveaux modes de transport	Participer à la mise en œuvre et au développement d'une plateforme d'éco-mobilités pour aider à l'insertion professionnelle	

Élaborer un schéma départemental des mobilités alternatives



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Afin de réduire l'autosolisme, le conseil départemental de Loir-et-Cher souhaite voir se développer, sur son territoire, **le recours aux mobilités alternatives**, c'est-à-dire les cheminements cyclables, le covoiturage, etc.

Dans cette optique, un **schéma directeur des mobilités alternatives est en cours d'élaboration** afin de structurer la politique et les ambitions départementales, en lien avec les différents acteurs du territoire. Ce schéma sera notamment construit autour des typologies d'infrastructures suivantes :

- itinéraires cyclables touristiques,
- itinéraires cyclables de desserte des collèges,
- itinéraires cyclables de desserte des pôles économiques,
- aires de covoiturage.

BILAN 2021

Afin d'encourager les mobilités alternatives et de réduire l'autosolisme, le conseil départemental de Loir-et-Cher s'est structuré, en interne, et **a créé un service Mobilités Alternatives**, au sein de la Direction des Routes et des Mobilités, en date du 1^{er} janvier 2021.

Ce service porte l'élaboration du schéma directeur des mobilités alternatives, qui se construit grâce à un diagnostic des voies cyclables et des aires de covoiturage existantes sur le territoire, mais également grâce à de riches échanges avec les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI = communautés d'agglomération, communautés de communes, etc.) pour une co-construction partagée.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Poursuite des rencontres avec les EPCI du territoire.

Adoption du schéma directeur des mobilités alternatives en 2022.



Élaborer un schéma directeur départemental des mobilités alternatives.



Créer et participer à la création d'itinéraires cyclables sur le territoire

ÉTAT D'AVANCEMENT



BUDGET GLOBAL

2 M€ par an : 1 M€ en maîtrise d'ouvrage propre et 1 M€ en subventions.

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Dans la continuité de son schéma directeur, le conseil départemental de Loir-et-Cher souhaite adopter une série de mesures visant au développement des mobilités alternatives sur le territoire.

Grâce à une enveloppe budgétaire dédiée, **des travaux en maîtrise d'ouvrage propre seront mis en œuvre et des subventions seront accordées pour des projets portés par les collectivités** (communautés de communes, communes) : cheminements cyclables, aires de covoiturage, parkings-relais, etc.

BILAN 2021

Le conseil départemental a adopté la **Dotation de Mobilités Alternatives (DMA)** en 2021. Elle permet de subventionner, à hauteur de 50 %, les projets de mobilités alternatives portés par les collectivités :

- itinéraires cyclables touristiques,
- itinéraires cyclables de desserte des collèges,
- itinéraires cyclables domicile - travail,
- aires de covoiturage,
- etc.

De nombreux projets ont pu être subventionnés sur l'année 2021 grâce à la DMA.

Le conseil départemental s'est également engagé dans la création d'une voie verte de 5 km, longeant la RD766, entre Blois et Molineuf, dont les travaux ont commencé fin 2021.

CHIFFRES CLÉS 2021

Subventions aménagements cyclables (DMA) : **840 000 € HT.**

Subventions aires de covoiturage (DMA) : **90 000 € HT**

Voie verte Blois-Molineuf : **625 000 € HT.**

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

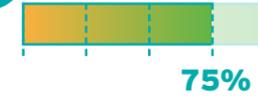
Livraison de la voie verte Blois-Molineuf : **printemps 2022.**
300 km de voies cyclables d'ici à 2030.



Chantier de la voie verte Blois-Molineuf.

Participer à la mise en œuvre et au développement d'une plateforme d'éco-mobilités pour aider à l'insertion professionnelle

ÉTAT D'AVANCEMENT



BUDGET GLOBAL

81 000 € pour l'année 2021.

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de personnes prescrites par les professionnels : **37 en 2021**, dont 15 allocataires du RSA.

Nombre de personnes accompagnées : **32 en 2021.**

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Bien souvent, les difficultés liées au déplacement entraînent le refus de la part de chercheurs d'emplois, de plusieurs postes car trop éloignés de leur lieu de résidence.

Afin de pallier à ces difficultés, le Loir-et-Cher souhaite s'équiper d'une plateforme d'éco-mobilité inclusive. **L'objectif est d'accompagner les personnes en insertion socio-professionnelle, résidant dans le Loir-et-Cher, vers une situation d'autonomie en termes de mobilité**, pour un accès à l'emploi et à la formation facilité.

Ce dispositif d'aide est porté par la **plateforme Wimoov**, avec le soutien de l'État et des collectivités territoriales, dont le conseil départemental de Loir-et-Cher.

CHIFFRES CLÉS 2021

20 000€ (part du conseil départemental).

BILAN 2021

Un Comité de Pilotage, avec les financeurs de la plateforme (État, Région, Département) a eu lieu le 8 septembre 2021.

Une nouvelle réunion a eu lieu le 21 octobre, incluant Mobilité 41, association départementale d'aide à la mobilité, ayant permis de repréciser les contours de l'action et la complémentarité des actions respectives.

La plateforme Wimoov a commencé son activité dans le Loir-et-Cher à l'automne 2021, suite à la présentation du dossier de demande de financement à la Commission Permanente d'octobre 2021 et au recrutement et à la formation de deux conseillers mobilités.

Les territoires visés au démarrage de la plateforme ont été les suivants : Agglopolys, Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois et Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois.

Sur la fin d'année 2021, **32 personnes ont été accompagnées**. Un diagnostic / test mobilité est réalisé suite à chaque prescription et, selon la problématique, la personne peut être dirigée vers un accompagnement à la mobilité ou bénéficier de conseils personnalisés.

Deux véhicules du département ont fait l'objet d'un don à l'association Mobilité 41.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Programmer des réunions d'informations à destination des référents insertion : début 2022.

Déployer le dispositif sur l'ensemble du territoire de Loir-et-Cher : 2022.

Objectif de 560 personnes prescrites, dont 200 allocataires du RSA.

Actualiser le diagnostic sur les solutions de mobilité en Loir-et-Cher.

Rechercher de nouveaux partenaires/dispositifs en soutien à la mobilité.

Articuler les différents dispositifs/actions en lien avec la mobilité.

Pérenniser la plateforme.



Présentation du projet Wimoov par les représentants de l'État, de la Région et du Département.

2 PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ



Depuis 200 ans, les extinctions d'espèces sont 10 à 1 000 fois plus rapides que le rythme naturel. À ce rythme-là, la planète va perdre 75 % de ses espèces en 500 ans. En cause : la destruction et l'artificialisation des milieux naturels ; la surexploitation des ressources naturelles ; le changement climatique ; la pollution des eaux, du sol et de l'air ; ainsi que l'introduction d'espèces exotiques envahissantes.

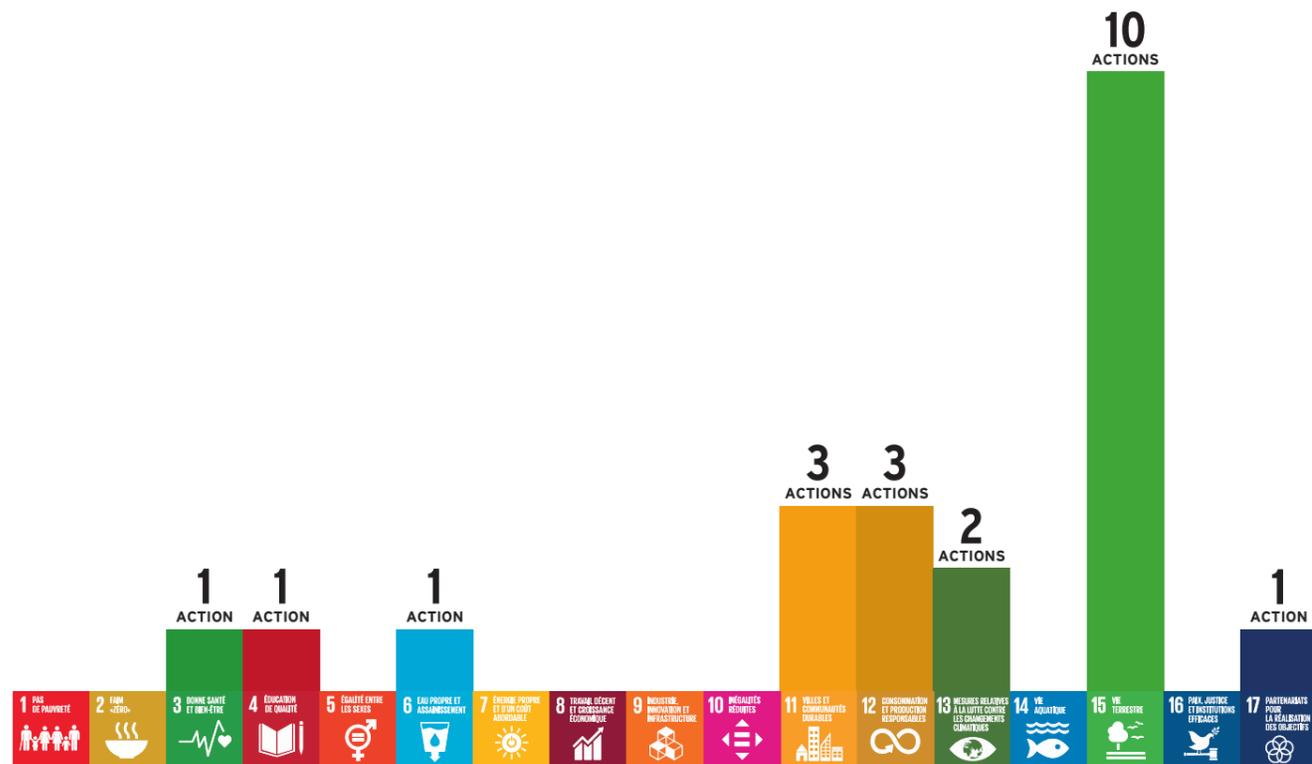
La préservation de la biodiversité et la gestion durable de la ressource en eau sont des composantes essentielles du développement durable, l'objectif étant de viser à en assurer la conservation, la restauration et une utilisation plus durable.

Le conseil départemental de Loir-et-Cher a son rôle à jouer sur ces thématiques en assurant la préservation et la continuité du patrimoine naturel de son territoire, en contribuant à la gestion durable et rationnelle des ressources locales et en accompagnant les différents acteurs du territoire dans des pratiques toujours plus respectueuses de l'environnement.

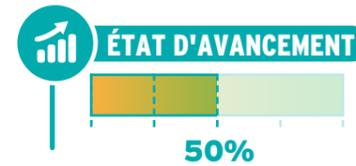
2-1 ÉLABORER UN GRAND PLAN BIODIVERSITÉ ET PAYSAGES

L'objectif « Élaborer un grand plan biodiversité et paysages » est structuré en trois sous-objectifs et dix actions, présentés dans le tableau ci-dessous.

SOUS-OBJECTIFS	INTITULÉS DES ACTIONS	PRIORITAIRE (X)
Connaître pour mieux gérer	Réaliser un bilan des enjeux de biodiversité et des zones de pression afin de définir des zones d'actions prioritaires en faveur des milieux et des espèces	
	Participer à la mise en œuvre de l'Observatoire de la biodiversité et des effets du changement climatique : amélioration continue de la connaissance des enjeux environnementaux	
Protéger les milieux et les espèces	Créer un label départemental de protection de la faune et de la flore du Loir-et-Cher	X
	Participer à la restauration des continuités écologiques	X
	Définir une stratégie de préemption de terres pour les Espaces Naturels Sensibles (ENS)	
	Expérimenter de nouvelles pratiques de gestion, restauration de milieux, laboratoire d'actions... sur l'ENS de la Réserve Naturelle Nationale de Grand-Pierre et de Vitain	
	Travailler sur les Obligations Réelles Environnementales (ORE) pour protéger certains espaces	
	Impliquer le département dans la lutte contre les incendies, notamment de forêts et de cultures	
	Participer et mettre en œuvre des actions de préservation des milieux naturels menacés, présents en Loir-et-Cher, ainsi que des actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes	
Informer et impliquer le grand public	Sensibiliser et impliquer les citoyens dans la protection de la biodiversité	



Participer à la mise en œuvre de l'observatoire de la biodiversité et des effets du changement climatique



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental de Loir-et-Cher souhaite permettre à tout un chacun d'avoir **accès à l'information concernant la biodiversité, les effets du changement climatique en Loir-et-Cher et les actions mises en œuvre.**

Une réflexion, engagée depuis 2019, a permis de lancer la création d'un observatoire dédié à la biodiversité et aux effets du changement climatique, en partenariat avec l'Observatoire de l'Économie et des Territoires (OET), en charge de la construction et de l'enrichissement du site internet.

BILAN 2021

La fin d'année 2021 signe le **lancement officiel de l'observatoire dédié à la biodiversité et aux effets du changement climatique.** Quelques ajustements restent à effectuer pour un site qui soit le plus optimal possible.

Une démarche partenariale, avec de nombreux acteurs du territoire (Service Qualité de l'Eau du département, la Direction Départementale des Territoires (DDT), l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB), la Chambre d'Agriculture, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, etc.), a permis et permet en continu d'enrichir le site, via un travail d'acquisition et de collecte de données conséquent.

Cet observatoire a pour objectif de rendre compte, à l'échelle locale, des effets du changement climatique et des actions mises en œuvre, avec des focus sur la biodiversité, l'eau, l'agriculture, la forêt et l'artificialisation des sols.

Il s'agit d'un outil permettant de réunir et de structurer des informations éparses, de construire des indicateurs de synthèse et de proposer une analyse à la fois statistique et cartographique.

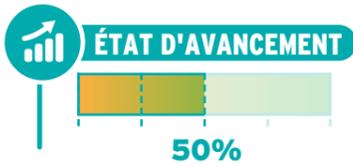
OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

- Finaliser le site Internet : **2022.**
- Développer en continu l'observatoire dédié à la biodiversité et aux effets du changement climatique.



Page d'accueil en cours de développement de l'observatoire de la biodiversité et des effets du changement climatique en Loir-et-Cher.

Participer à la restauration des continuités écologiques



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Dans le cadre de sa politique environnementale en matière de préservation de la biodiversité et des paysages, le conseil départemental de Loir-et-Cher a pour volonté de s'engager dans **la protection et la restauration des continuités écologiques du territoire.**

INDICATEURS DE SUIVI

Haies : **1 920 mètres linéaires plantés en 2021.**
 Arbres : **234 en 2021.**
 Bosquets : **216 m² en 2021.**

BILAN 2021

Le conseil départemental de Loir-et-Cher a **mis en place le programme d'aide à la plantation « Arbres et Haies » sur ses territoire** pour :

- agir en faveur de la biodiversité et de nos paysages,
- aider à la résilience du département face au changement climatique,
- faciliter et accompagner les initiatives citoyennes.

Ce programme, destiné aux particuliers, aux entreprises, aux associations, a été lancé en novembre 2021, via un appel à projets.

Le montant de l'aide peut atteindre 50 % du montant total des opérations pour des plantations ou 30 % par an pour l'entretien des projets de plantation.

Des conditions sont à respecter concernant les essences choisies, le paillage et la pérennisation des jeunes plants.

CHIFFRES CLÉS 2021

18 000 € alloués en 2021.

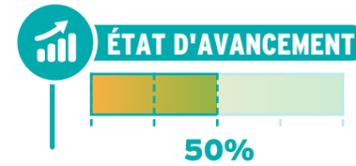
OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Poursuivre et amplifier l'action : lancer un nouvel appel à projet au printemps 2022.



Flyer de l'appel à projets Arbres et Haies 41.

Sensibiliser et impliquer les citoyens dans la protection de la biodiversité



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Depuis plus de vingt ans, le conseil départemental de Loir-et-Cher est engagé dans la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité, au travers notamment d'une compétence qui lui est confiée : les **Espaces Naturels Sensibles (ENS).**

INDICATEURS DE SUIVI

Fréquentation des ENS : **180 000 personnes en 2021.**
 Mobilisation lors du 41 par Nature : **1 700 personnes.**

Le 41 par Nature est le nom donné à un ensemble d'animations sur le territoire de Loir-et-Cher afin de valoriser l'environnement et le patrimoine paysager du territoire.

Ces animations sont portées par le conseil départemental et/ou des organismes et structures extérieures. Le conseil départemental a également un rôle de coordination et de supervision.

BILAN 2021

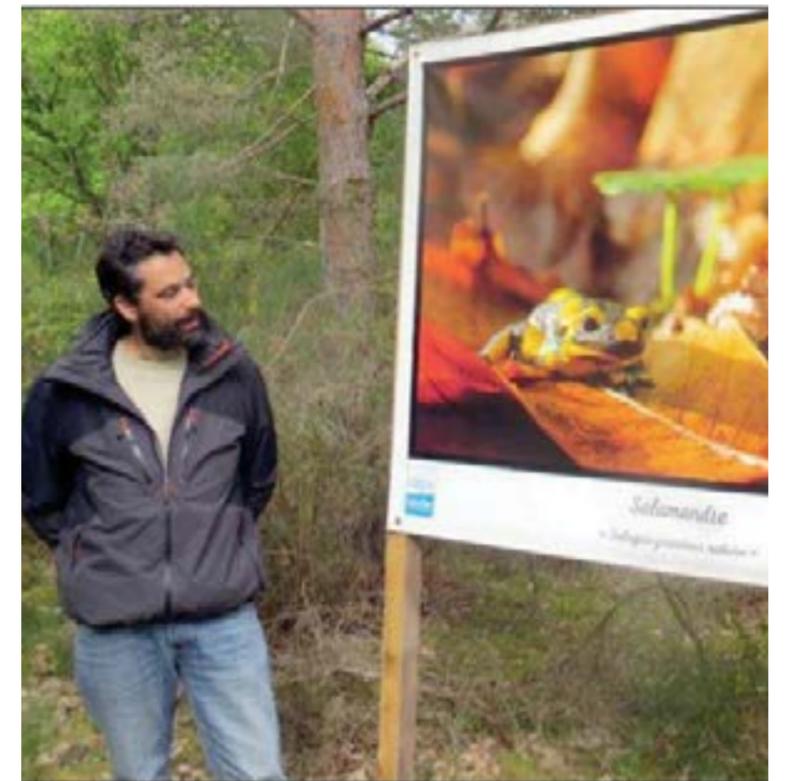
Le conseil départemental et ses partenaires ont organisé, **du 7 mai au 7 juin 2021, le mois de la biodiversité.** Cet événement a permis à chaque Loir-et-Chérien de connaître un peu plus la faune et la flore qu'abrite notre territoire.

Une cinquantaine d'activités ou sorties, tout public, ont été proposées durant ce mois : sorties photos, découverte des trognes, balades nature dans les ENS, construction d'un nichoir ou encore descente en kayak au crépuscule. Les richesses naturelles du département ont également été mises à l'honneur grâce à de nombreuses expositions, conférences, spectacles et ciné-débat.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Accentuer l'effort en **aménageant tous les sites à un niveau adapté à la sensibilité écologique** de chaque milieu naturel (limiter l'impact anthropique).

Faire évoluer le 41 par Nature pour l'axer spécifiquement sur les ENS.



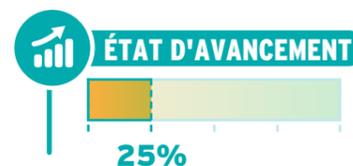
Exposition « Sologne, grandeur nature » sur l'Espace Naturel Sensible (ENS) de Baltan à Villeherviers.

2-2 GÉRER LA RESSOURCE EN EAU

L'objectif « Gérer la ressource en eau » est structuré en deux sous-objectifs et quatre actions, présentés dans le tableau ci-dessous.

SOUS-OBJECTIFS	INTITULÉS DES ACTIONS	PRIORITAIRE (X)
Protéger et améliorer la qualité de l'eau	Participer à la protection des aires de captage en encourageant la préemption et le changement de pratiques (agricoles, industrielles, etc.)	X
Gérer la ressource de manière durable	Gérer et optimiser l'utilisation de l'eau, par grands bassins hydrographiques, en prévision de l'accentuation des épisodes de sécheresse, en lien avec les acteurs du monde agricole	X
	Participer à la sensibilisation et à la prévention des risques d'inondation en lien avec les territoires	X
	Encourager les travaux augmentant la résilience et diminuant l'aléa inondation dans le cadre d'aménagements fonciers	X

Participer à la protection des aires de captage en encourageant la préemption et le changement de pratiques



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental de Loir-et-Cher **conseillent et accompagnent les porteurs de projets afin de préserver la qualité de l'eau du Loir-et-Cher :**

- suivi des systèmes d'assainissement,
- suivi de la qualité des eaux de rivière,
- suivi du réseau d'eau potable.

Les aires de captage désignent des zones en surface sur lesquelles l'eau qui s'infiltré ou ruisselle alimente le captage. Ces zones sont délimitées dans le but principal de lutter contre les pollutions diffuses risquant d'impacter la qualité de l'eau prélevée par le captage.

Le conseil départemental accompagne les collectivités et les porteurs de projets dans la protection de ces aires de captage.

BILAN 2021

En 2021, le conseil départemental **a accompagné le suivi des études préalables des aires d'alimentation des captages prioritaires d'Oucques-la-Nouvelle et du Controis-en-Sologne.**

Ces études permettent la construction d'un diagnostic territorial et socio-économique sur une aire délimitée, dont découleront des mesures de protection.

Le conseil départemental a également **accompagné le suivi du contrat territorial mis en place sur l'aire d'alimentation du captage de Monteaux.**

Un contrat territorial est un outil d'intervention, mis en place par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, qui permet la cohérence des actions sur un territoire donné, la sélection des opérations les plus efficaces et la convergence des financements.

Au titre de la Dotation Départementale d'Aménagement Durable (DDAD), le conseil départemental a **financé la création d'une Zone Humide Tampon Artificielle (ZHTA)** afin de protéger l'aire d'alimentation du captage de Monteaux. L'objectif de ce bassin est d'intercepter et de traiter les eaux de ruissellement et de drainage agricole (environ 69 ha dont 54 drainés) avant infiltration dans la nappe, en faisant jouer les qualités épuratrices de végétaux typiques. Cet aménagement devrait permettre de réduire de 50 % les nitrates, les pesticides et les herbicides présents.

CHIFFRES CLÉS 2021

Montant versé pour la création de la ZHTA de Monteaux : **21 000 €.**

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

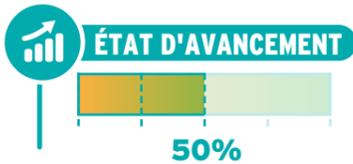
Accentuer l'accompagnement pour la protection des aires de captage du territoire.



Travaux d'aménagement de la ZHTA de Monteaux.



Participer à la politique locale de l'eau



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB), l'Observatoire de l'Économie et des Territoires (OET) et le conseil départemental de Loir-et-Cher ont signé une **convention de partenariat pour la période 2019-2021**.

Via ce cadre partenarial, ils se sont engagés à contribuer à la mise en œuvre de la politique locale de l'eau dans toutes ses composantes : l'assainissement, l'alimentation en eau potable et la protection de la ressource, les milieux aquatiques, les réseaux de mesures de suivi des eaux (suivis qualitatifs et quantitatifs).

En complément, le conseil départemental a été identifié, par les services de l'Etat et l'Agence Régionale de Santé, pour co-piloter, à l'échelle départementale, un groupe de travail, créé en 2020, avec différentes structures de la cellule eau (services de l'Etat, représentants d'EPCI, de communes, association des maires, etc.), afin de sécuriser l'alimentation en eau potable, notamment en période de crise (sécheresse par exemple).

BILAN 2021

La **convention de partenariat** entre l'AELB, l'OET et le conseil départemental a techniquement été **bouclée en fin d'année 2021**. Dans le cadre de cette convention, l'accompagnement des collectivités a continué sur l'année 2021, que ce soit dans le champ de l'assistance technique réglementaire ou dans le champ concurrentiel.

Des réflexions ont été engagées pour renouveler la convention de partenariat sur la période 2022-2024.

Concernant le co-pilotage du groupe de travail avec les collectivités de la cellule eau, deux réunions ont été organisées (en mai et en décembre 2021). **Un questionnaire a également été adressé à l'ensemble des collectivités** pour dresser un état des lieux et faire le point sur les besoins liés à la gestion de l'eau par les collectivités.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Renouveler la convention de partenariat sur la période 2022-2024 : signature au premier semestre 2022.

Valoriser le groupe de travail avec les collectivités de la cellule eau.



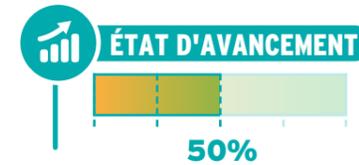
Participer à la politique locale de l'eau.

2-3 AIDER ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

L'objectif « Aider et accompagner les acteurs du territoire » est structuré en deux sous-objectifs et cinq actions, présentés dans le tableau ci-dessous.

SOUS-OBJECTIFS	INTITULÉS DES ACTIONS	PRIORITAIRE (X)
Soutenir les agriculteurs dans les changements de pratiques	Participer à la protection de la qualité de l'eau et du sol avec les agriculteurs	X
	Compléter les aides de la région pour accompagner les agriculteurs dans leurs changements de pratiques	
	Aider les agriculteurs à développer des circuits locaux pour l'approvisionnement de nos collègues	X
Informier et valoriser pour accompagner	Se servir des Espaces Naturels Sensibles (ENS) comme vitrines de bonnes pratiques	X
	Éduquer à la prévention incendie en lien avec le SDIS	X

Aider les agriculteurs à développer des circuits locaux pour l'approvisionnement de nos collègues



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental **soutient la Chambre d'Agriculture 41** dans le cadre d'une convention de partenariat annuelle, pour accompagner et soutenir les agriculteurs du Loir-et-Cher dans :

- l'appui aux actions d'aménagement foncier,
- **la valorisation de proximité des productions locales,**
- l'organisation du forum des opportunités, destiné à favoriser la rencontre entre agriculteurs et porteurs de projets agricoles,
- la gestion quantitative et qualitative de l'eau,
- **l'engagement d'une démarche « Haute Valeur Environnementale »,**
- l'animation de la cellule « Passer le Cap 2021 », afin d'accompagner les agriculteurs suite aux évènements climatiques de gel printanier.



BILAN 2021

La Chambre d'Agriculture 41 **accompagne techniquement des exploitants vers une démarche « Haute Valeur Environnementale » (HVE)** afin qu'ils atteignent le niveau 3 du processus de certification HVE.

Ce niveau assure le maintien de la biodiversité sur l'exploitation, des pratiques alternatives afin de limiter les intrants agricoles et la préservation de la ressource en eau.

Cette labellisation HVE est l'un des **critères identifiés par la loi EGALIM**, qui s'attache à développer les productions bio et les exploitations certifiées HVE, avec pour objectif 50 % des approvisionnements en produits sous label de qualité, dont 20 % issus d'exploitations biologiques, pour les restaurations collectives.

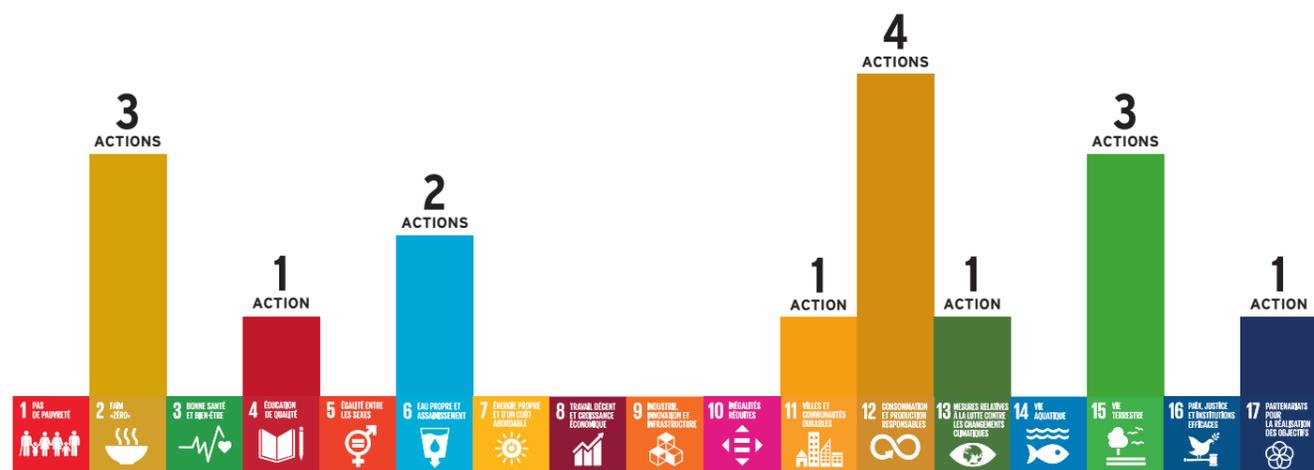
L'année 2021 a permis l'appui technique de la Chambre d'Agriculture 41 auprès de **50 agriculteurs**, chiffre en augmentation depuis 2020 (41 agriculteurs).

CHIFFRES CLÉS 2021

Soutien du conseil départemental à la Chambre d'Agriculture 41 dans le cadre de l'accompagnement technique vers la certification HVE : **18 000 €**.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Poursuivre le soutien du conseil départemental à la **Chambre d'Agriculture 41** notamment sur l'accompagnement technique des exploitants à la certification HVE3.



Flyer Certification HVE de la Chambre d'Agriculture 41.

Se servir des espaces naturels sensibles (ENS) comme vitrines de bonnes pratiques

ÉTAT D'AVANCEMENT



CHIFFRES CLÉS 2021

Chantier de la RNN GPV : 1 300 € (plants, fournitures).

Chantier de l'ENS Étang des Levrys : 2 000 € (prestation payée par le conseil départemental au lycée).

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Dans le cadre de sa compétence en matière d'Espaces Naturels Sensibles (ENS), qui vise à préserver la qualité des sites, paysages et milieux naturels, ainsi qu'à permettre leur ouverture au public, **le conseil départemental de Loir-et-Cher entreprend des chantiers sur ces espaces, ouverts à des lycéens et à des étudiants**, dans le cadre de leurs études.

Ces chantiers permettent aux élèves d'être sensibilisés, mais surtout d'être sur le terrain, touchant le cœur même des problématiques qui se posent, à l'heure actuelle, du point de vue écologique.

BILAN 2021

Sur l'année 2021, deux périodes de chantier ont été organisées.

La première s'est déroulée le 23 novembre 2021 : il s'agissait d'une journée de plantation de haies au niveau de l'entrée de la Réserve Naturelle Nationale de Grand Pierre et de Vitain (RNN GPV), à Averdon. Ce chantier a été réalisé avec des élèves de seconde, en partenariat avec la Direction des Routes et des Mobilités, qui est intervenue en amont pour travailler le sol et pour le financement des plants et filets de protection.

Ce chantier avait pour **objectif de favoriser la biodiversité de plaine**, tout en valorisant les bénéfices d'une haie (coupe-vent, corridor écologique, etc.). 330 mètres linéaires ont été plantés, soit environ 600 plants ; certaines zones en double ligne de plantation pour plus d'efficacité.

La deuxième s'est déroulée sur une semaine, du 6 au 10 décembre 2021, sur l'ENS Etang des Levrys, à Nouan-le-Fuzelier, avec des élèves de terminale d'un bac professionnel « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune »

Ce chantier avait pour **objectif de rouvrir le milieu afin de maintenir une lande humide**, ainsi que tout le cortège floristique et faunistique, tout en évaluant les compétences des élèves en tant que chef de chantier. Les élèves ont abattu l'ensemble des arbres présents sur environ 1,5 hectare. Une grande majorité a été broyée en copeaux pour être réutilisés par la commune, et le reste a été mis en tas pour la faune. Un décapage d'une zone de litière a également été entrepris pour favoriser des plantes protégées, ainsi qu'un débroussaillage d'une zone de bruyère pour en tester la recolonisation.

INDICATEURS DE SUIVI

Participation aux chantiers : 25 élèves pour le chantier de la RNN GPV et 26 élèves pour le chantier de l'ENS Étang des Levrys.

Plantation : 330 mètres linéaires soit environ 600 plants sur la RNN GPV.

Surface travaillée : 1,5 hectares sur l'ENS Étang des Levrys.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Suivi de la zone décapée au niveau floristique + suivi de la libellule + suivi de la recolonisation de la bruyère pour l'ENS Étang des Levrys en 2022.

Poursuite de l'ouverture de chantiers ENS aux écoles.



Plantation de quelque 600 plants sur 300 m à l'entrée de la Réserve Naturelle Nationale Grand-Pierre et Vitain par des élèves du lycée agricole d'Areines.

3 VIVRE ENSEMBLE



Le développement durable a pour enjeu essentiel d'assurer un développement équitable : « il ne saurait être appelé durable s'il laissait des hommes et des femmes à l'écart de ces biens et services essentiels à l'épanouissement ».

Toutefois, ces besoins ne sont pas uniquement matériels même s'il s'agit de la première marche vers la durabilité. De ce fait, il est important d'assurer un accès à l'éducation, à la culture, à l'alimentation pour tous, de valoriser les richesses de notre territoire et, ce, pour l'épanouissement de chacun.

Le conseil départemental se doit de se tourner vers une démarche éco-socio-responsable. De plus, le développement durable suppose un projet de renouveau par le biais d'une démocratie participative et contributive. Il s'agit d'associer les citoyens à l'élaboration et à l'évaluation de nos politiques publiques. Les collectivités territoriales – et notamment le département – jouent un rôle essentiel dans cette finalité. Au plus près des aspirations des habitants et des acteurs locaux, être acteur pour l'épanouissement de chacun s'impose.

3-1 REVOIR LES PROCESSUS DE GOUVERNANCE POUR UNE CO-CONSTRUCTION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

L'objectif « Revoir les processus de gouvernance pour une co-construction de la transition écologique et solidaire » est structuré en trois sous-objectifs et sept actions, présentés dans le tableau ci-dessous.

SOUS-OBJECTIFS	INTITULÉS DES ACTIONS	PRIORITAIRE (X)
Stimuler les propositions citoyennes	Développer une démarche de consultation citoyenne pour l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques	X
Accompagner la création de projet	Créer un espace d'innovation collective comprenant une école de codage numérique et participant à une mise en réseau sur le territoire : la Cité du Numérique	X
	Participer à la création d'espaces de partage sur le territoire	X
Agir ensemble à l'échelle du territoire	Faire une cartographie précise des acteurs, des compétences et des financements pour mieux aider les collectivités dans la réalisation de leurs projets (complétude du guide des aides et des prestations du conseil départemental sur le volet développement durable, etc.)	X
	Animer un partenariat entre le conseil départemental et les collectivités pour un territoire cohérent	X
	Simplifier et améliorer les démarches administratives de nos publics	
	Développer les pratiques hybrides et innovantes en bibliothèque	

Créer un espace d'innovation collective comprenant une école de codage numérique et participant à une mise en réseau sur le territoire : " la Cité du Numérique "

ÉTAT D'AVANCEMENT



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

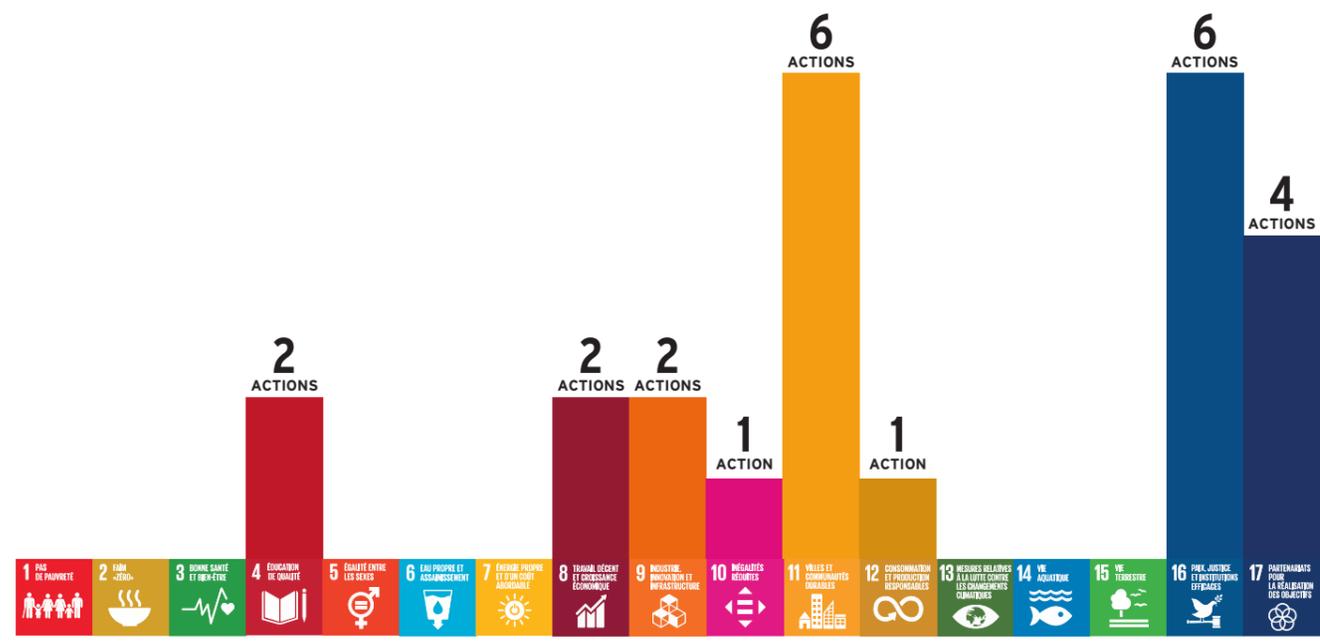
Un espace d'innovation collective peut être défini comme un dispositif permettant le partage de savoirs, la mutualisation de ressources et la création collective de biens communs pour favoriser la résolution de problématiques inhérentes à la société. Le conseil départemental de Loir-et-Cher s'est saisi de ce concept pour répondre à des besoins et demandes, qu'ils soient internes ou externes. **La création d'un lieu totem dédié aux usages numériques (acculturation, évènements, rencontres, etc.) est en cours de réflexion et d'avancement.** Une école de codage numérique y serait adossée, en partenariat avec **EPITECH**, école référente de l'expertise informatique, en digital et en innovation.

BUDGET GLOBAL

Chiffrage en cours.

BILAN 2021

L'année 2021 a marqué l'avancement du projet intitulé « La Cité du Numérique ». Sur le volet bâtiminaire, le conseil départemental a fait **l'acquisition de l'ancien restaurant administratif « le 7 000 »**, ancienne propriété de Groupama, avenue de Vendôme à Blois. Sur le volet de l'école de codage numérique, **des recherches et des visites ont été effectuées**, et des discussions approfondies avec EPITECH ont eu lieu pour l'implantation d'une web@cadémie. Enfin, sur le volet des usages, un groupe de travail a été construit afin d'identifier les besoins ou usages complémentaires, ainsi que les acteurs susceptibles de contribuer à certaines actions, formuler des avis ou remarques sur les propositions liées à l'organisation, la gestion et l'aménagement de ce lieu, etc. **Ce groupe de travail est constitué d'élus du conseil départemental.**



OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

- Préparation des travaux : 2022.
- Phase travaux : 2023.
- Livraison prévue pour 2024.



Bâtiment de l'ancien restaurant administratif « le 7 000 », acquis par le conseil départemental.

Animer un partenariat entre le conseil départemental et les collectivités pour un territoire cohérent

ÉTAT D'AVANCEMENT



INDICATEURS DE SUIVI

Collectivité rencontrée : **1 en 2021.**

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Dans le cadre de son **Agenda 2030**, le conseil départemental de Loir-et-Cher souhaite **accompagner, mais également engager des coopérations pour la co-construction de projets, respectant les finalités du développement durable**, avec les collectivités du territoire.

L'objectif final est de pouvoir générer des synergies pour un territoire toujours plus durable, résilient et accueillant.

BILAN 2021

Le conseil départemental a **commencé à engager de premiers échanges avec les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)** du territoire, en proposant des interventions pour présenter son Agenda 2030, mais également son schéma directeur des mobilités alternatives, en cours d'élaboration.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Rencontrer l'ensemble des EPCI sur le territoire pour présenter l'Agenda 2030 et échanger autour de premières pistes de réflexion sur différentes thématiques.



Agenda 2030 du conseil départemental de Loir-et-Cher.

Développer les pratiques hybrides et innovantes en bibliothèque

ÉTAT D'AVANCEMENT



BUDGET GLOBAL

330 000 €.

CHIFFRES CLÉS 2021

105 000 € pour l'ensemble des actions menées en 2021.

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le **plan départemental en faveur de la lecture publique 2019-2026** s'articule autour de trois axes :

Axe 1 : accompagner les territoires face aux enjeux des nouvelles pratiques culturelles,

Axe 2 : accompagner l'innovation en bibliothèque,

Axe 3 : accompagner et former les usagers aux nouvelles pratiques culturelles et numériques, en particulier les publics fragiles.

Le développement de pratiques hybrides et innovantes en bibliothèque fait partie de l'axe 2 du plan départemental en faveur de la lecture publique.

BILAN 2021

De nombreuses actions ont marqué l'année 2021 :

- des actions de formation autour du BibLab, outil pour développer l'offre de création numérique dans les bibliothèques, et du numérique innovant,
- des actions de médiation auprès des publics,
- l'acquisition de matériels innovants,
- **la signature d'un Contrat Départemental Lecture Itinérance (CDLI) avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour développer l'achat de la Micro-Folie (dispositif de musée numérique itinérant),**
- le recrutement d'une médiatrice culturelle,
- le déploiement d'actions auprès des scolaires, des publics fragiles et du tout public.

Dès le début de l'année 2021, la Direction de la Lecture Publique a **expérimenté la Micro-Folie, musée numérique itinérant** présentant les collections de 12 musées nationaux (Centre Pompidou, château de Versailles, musée du Louvre, etc.), dans deux des bibliothèques du réseau de lecture publique : Vendôme et Mont-Près-Chambord.

Imaginé à l'origine par l'établissement public du parc et de la Grande halle à La Villette, à Paris, ce musée numérique donne accès, sur grand écran et tablette, à plus d'un millier de chefs d'œuvres.

Face au succès certain de l'expérimentation, pour lequel de nombreux scolaires et adultes ont répondu présents, **le conseil départemental a fait l'acquisition d'une Micro-Folie en 2021.** Elle sillonnera les bibliothèques du réseau de lecture publique dès l'année 2022 !

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de bibliothèques ayant accueilli la Micro-Folie (musée numérique) : **2 en 2021.**

Nombre de participants à la Micro-Folie : **344 scolaires et 241 tout public.**

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Reprendre les activités BibLab et le Festival Vagabondag(e)s en présentiel : **2022.**

Mettre en place des actions du CDLI Micro-Folie après la phase de test : **2022.**

Élaborer le bilan global de la Bibliothèque Numérique de Référence : **2023.**

Élaborer le bilan global de la Micro-Folie : **2024.**

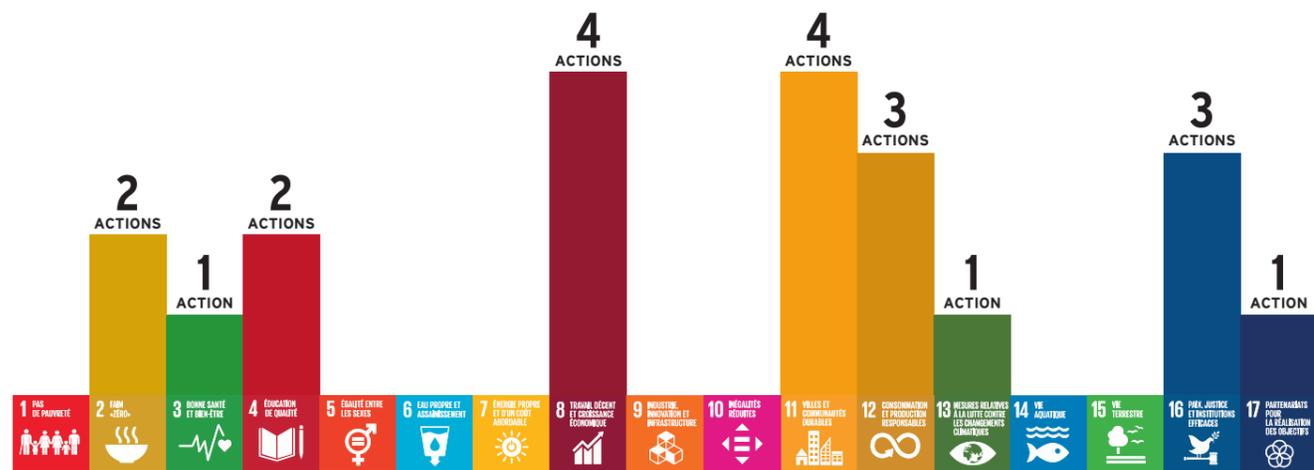


Musée numérique itinérant « Micro-Folie ».

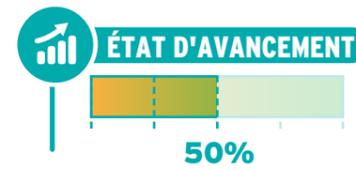
3-2 FAIRE DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE

L'objectif « Faire découvrir le territoire » est structuré en trois sous-objectifs et huit actions, présentés dans le tableau ci-dessous.

SOUS-OBJECTIFS	INTITULÉS DES ACTIONS	PRIORITAIRE (X)
Valoriser le tourisme vert en Loir-et-Cher	Développer et promouvoir les itinérances douces touristiques, ainsi que les équipements qui y sont associés, en favorisant l'utilisation de matériaux éco-responsables	X
	Travailler avec les prestataires pour les accompagner dans la transition écologique	
Développer le tourisme de proximité	Valoriser les richesses du territoire auprès des Loir-et-Chériens, pour en faire les premiers ambassadeurs touristiques (week-end en Loir-et-Cher, saveurs41.fr, etc.)	X
	Promouvoir le territoire auprès des clientèles françaises, notamment en Ile-de-France, en prenant appui sur les marques Val-de-Loire et Sologne	
Faire découvrir et valoriser les productions et les ressources culturelles locales	Faire la promotion du portail saveurs41.fr qui permet de rendre accessibles les produits locaux aux consommateurs et de valoriser la gastronomie en Loir-et-Cher	
	Développer une alimentation de qualité et issue d'exploitations locales dans les collèges, les EHPAD et les autres restaurations collectives de Loir-et-Cher (agrilocal41.fr , légumerie, etc.)	X
	Promouvoir une meilleure connaissance du patrimoine historique départemental	
	Développer l'accès à distance aux ressources documentaires du Loir-et-Cher (portail culture41.fr)	



Développer et promouvoir les itinérances douces touristiques, ainsi que les équipements qui y sont associés, en favorisant l'utilisation de matériaux éco-responsables



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental encourage le développement maîtrisé des sports de nature, dans un environnement respecté et partagé. Il élabore le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI), grâce au concours de la Commission Départementale (CDESI).

Ce plan regroupe un réseau de sites et d'itinéraires rigoureusement sélectionnés, permettant la pratique d'activités de pleine nature (randonnée pédestre, tourisme équestre, cyclotourisme, VTT, canoë-kayak, etc.).

Le conseil départemental accompagne les collectivités qui s'engagent à mettre en œuvre des sites et itinéraires de qualité, sécurisés, aménagés, signalés, situés dans un environnement propice au développement des sports de nature, accessibles, pérennes, compatibles avec les autres usages et la préservation de l'environnement.

INDICATEURS DE SUIVI

Projets cyclotouristiques subventionnés : **2 en 2021.**

Nombre et distance de circuits inscrits au PDESI :

13 circuits représentant 262 km

Nombre et distance de circuits valorisés par ADT41 :

23 circuits représentant 492 km

BILAN 2021

L'année 2021 a permis la **poursuite du développement des itinéraires cyclotouristiques en voies dédiées** : deux nouveaux projets ont été accompagnés :

- un projet porté par la commune de Chaumont-sur-Loire pour une liaison vers le centre de la commune et vers le domaine de Chaumont,
- un projet porté par le département de la Sarthe, pour la création d'une voie verte dont 2,5 km traversent le Loir-et-Cher.

Des circuits de randonnée pédestre ont été aménagés (panneaux de départ et signalisations directionnelles) sur le Vendômois et le Haut-Vendômois.

Deux nouveaux circuits équestres et dix nouveaux circuits pédestres ont également été mis en valeur sur le site de [l'Agence de Développement Touristique \(ADT\) 41](http://l'Agence de Développement Touristique (ADT) 41).

CHIFFRES CLÉS 2021

5 600 € pour les circuits pédestres et équestres.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Maintenir le soutien du conseil départemental aux collectivités pour des itinérances douces touristiques.

Construire le schéma directeur des mobilités alternatives incluant les itinéraires cyclables touristiques : **2022.**



Valorisation du circuit pédestre "La Pierre Cochée" à Droué.

Promouvoir le territoire auprès des clientèles françaises, notamment en Île-de-France, en prenant appui sur les marques Val-de-Loire et Sologne

ÉTAT D'AVANCEMENT



INDICATEURS DE SUIVI

Campagne de promotion de la marque Val de Loire : **2 en 2021**.
Campagne de promotion de la marque Sologne : **2 en 2021**.

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental de Loir-et-Cher poursuit la mise en œuvre de sa stratégie de développement touristique et de soutien au développement des territoires, à l'attractivité et à l'enseignement supérieur.

La promotion du territoire est un axe essentiel pour valoriser les richesses locales du Loir-et-Cher. En lien avec ses partenaires, **le conseil départemental participe aux actions de communication et de valorisation des marques Val-de-Loire et Sologne**.

BILAN 2021

Sur l'année 2021, le conseil départemental **a continué de renforcer ses liens avec les partenaires** qui l'accompagnent ou sur lesquels il prend appui pour la promotion du Loir-et-Cher, la qualification et la structuration des acteurs, l'animation des sites ou la mise en œuvre de manifestations.

Le premier d'entre eux reste **l'Agence de Développement Touristique (ADT) 41**.

Pour la quatrième année consécutive, et en lien avec l'ADT 41, mais également avec la Région, le département d'Indre-et-Loire, les sites du Loir-et-Cher ou encore les sites d'Indre-et-Loire, le conseil départemental **a participé à deux campagnes de promotion touristique avec la marque Val de Loire, sur le bassin parisien**, au printemps et à Noël.

Une campagne de communication avec la marque Sologne a également été mise en lumière, au printemps et à l'automne.

CHIFFRES CLÉS 2021

92 000 € mobilisés par le conseil départemental.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Poursuivre les démarches partenariales pour promouvoir le territoire et les richesses du Loir-et-Cher auprès des clientèles françaises.



Campagne de communication Val de Loire - Noël 2021.

Développer une alimentation de qualité et issue d'exploitations locales dans les collèges, les EHPAD et les autres restaurations collectives de Loir-et-Cher (Agrilocal41.fr, légumerie, etc.)

ÉTAT D'AVANCEMENT



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de fournisseurs sur la plateforme Agrilocal : **68**.
Nombre d'acheteurs sur la plateforme Agrilocal : **70**.
Commandes passées sur la plateforme Agrilocal : **290**.
Collèges s'approvisionnant avec la légumerie départementale : **25**.
Producteurs référencés sur la plateforme « FraisDevant41 ! » : **37**.

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Afin de dynamiser le développement de l'approvisionnement en circuit de proximité pour la restauration collective, mais également pour agir en faveur d'une agriculture de proximité et renforcer l'économie locale, **le conseil départemental de Loir-et-Cher adhère à l'association Agrilocal depuis 2019**. Dans le cadre de cette adhésion, une plateforme a été créée, dénommée **Agrilocal41**, pour permettre la mise en relation des acheteurs de la restauration collective et des producteurs locaux de Loir-et-Cher.

En complément de la plateforme Agrilocal, **le conseil départemental engage des réflexions pour l'approvisionnement des restaurations des collèges par des circuits de proximité**.

BILAN 2021

La plateforme Agrilocal41 a continué de prospérer durant l'année 2021, avec une progression de 30 % du nombre de fournisseurs et de 16 % du nombre d'acheteurs inscrits par rapport à l'année 2020.

Les acheteurs regroupent des épiceries ou supérettes, des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), des collèges, des communes ou Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), etc.

En complément, une légumerie interne au département a été mise en place en juin 2021, au service des collèges du Loir-et-Cher. Située dans les anciens locaux d'une restauration collective à Blois, elle propose, aux 26 collèges publics du département, un service d'épluchage et de tranchage de légumes cultivés en Loir-et-Cher : travail des légumes puis livraison sous vide.

Ce service a été développé en régie directe avec la perspective d'un déploiement d'une structure coopérative à plus grande échelle, permettant de travailler avec l'ensemble des autres restaurations collectives et de les accompagner dans l'atteinte des objectifs liés à la Loi Egalim (50 % de produits sous label de qualité, dont 20 % de produits bio) et **des ambitions départementales (50 % de produits locaux dans les assiettes de collégiens dès 2022)**.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Déployer une Société coopérative d'Intérêt Collectif permettant d'élargir l'offre et les services à l'ensemble des restaurations collectives de Loir-et-Cher et regroupant l'ensemble des plateformes (légumerie, Agrilocal41, etc.) : naissance de la SIC souhaitée pour le deuxième semestre 2022 + action continue de développement.

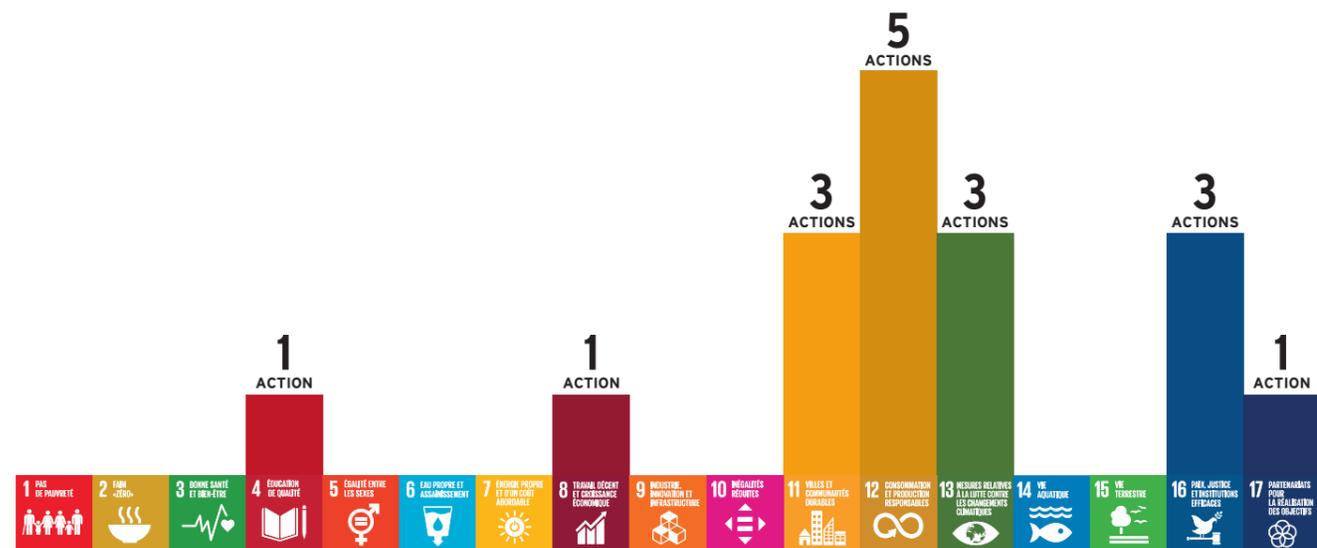


Visite chez le maraîcher Franck Echard, à Saint-Martin-des-Bois, pour l'équipe de la légumerie.

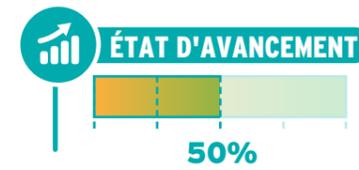
3-3 AIDER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

L'objectif « Aider à la transition écologique responsable et solidaire » est structuré en deux sous-objectifs et cinq actions, présentés dans le tableau ci-dessous.

SOUS-OBJECTIFS	INTITULÉS DES ACTIONS	PRIORITAIRE (X)
Favoriser les démarches vertueuses	Bonifier les subventions sur investissement des collectivités pour des dépenses en lien avec une démarche de développement durable	X
	Faire évoluer et promouvoir le dispositif de subventions « Dotation Départementale d'Aménagement Durable » (DDAD)	X
	Inciter à l'intervention des entreprises éco-responsables dans les chantiers de rénovation du patrimoine, d'équipements sportifs, d'EHPAD, etc.	
	Perpétuer le partenariat pour l'organisation de Start-Up Week-ends, en impulsant des thématiques et des problématiques liées au développement durable	
Soutenir les démarches d'économies circulaires	Accompagner et animer les réseaux locaux d'associations pour soutenir l'insertion et l'économie circulaire (développement de recycleries, soutien à la création d'associations de réparation et de recyclage, etc.)	X



Perpétuer le partenariat pour l'organisation de Start-Up Week-Ends, en impulsant des thématiques et des problématiques liées au développement durable

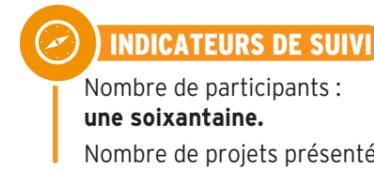


PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Un **Start-Up Week-End** est un événement initié aux États-Unis en 2007, qui s'est exporté en France en 2010. Cette franchise internationale est organisée, dans le département du Loir-et-Cher, depuis 2017, par les bénévoles de **l'association Loir-et-Cher Tech**.

Il s'agit d'un événement de **54 h** conçu pour apporter une expérience intense d'apprentissage par l'action pour des (potentiels) entrepreneurs aux profils volontairement très variés, qui ont tous en commun un désir fort : celui de créer, d'entreprendre et d'innover.

Le conseil départemental soutient et accompagne l'association Loir-et-Cher Tech dans l'organisation de cet événement.



BILAN 2021

L'association Loir-et-Cher Tech a organisé une nouvelle édition du **Start-Up Week-End, du 1^{er} au 3 octobre 2021, sur le thème du handicap.**

Le défi pour les participants a été de travailler sur des projets de création de Start-Up liés au monde du handicap. Chaque projet a dû avoir un lien avec l'accessibilité ou l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société, ou encore l'amélioration de leur confort ou de leurs conditions de vie.

L'évènement a réuni des porteurs de projets, mais également des personnes souhaitant apporter leurs compétences dans des domaines très variés (design, informatique, communication, etc.) pour permettre à l'idée de départ de grandir.

Les participants ont dû avoir une idée de projet autour du handicap. Le vendredi soir, en une minute, ils ont présenté leurs idées aux personnes autour d'eux, qui ont pu les rejoindre pour mettre en place le projet en question.

Huit équipes ont ainsi planché sur des projets innovants autour du thème du handicap, jusqu'au dimanche soir, avant la présentation devant un jury de six personnes. Au final, le projet Cap'Access s'est imposé : il consiste à proposer des adaptateurs destinés aux personnes en situation de handicap physique, pour les installer sur des appareils dans des salles de sport.

CHIFFRES CLÉS 2021

Convention de partenariat 2020/2021 avec Loir-et-Cher Tech : **10 000 €.**

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Renouveler le partenariat sur la période 2022/2023 : détermination de 3/4 axes stratégiques et accompagnement dans l'organisation de deux Start-Up Week-Ends.



Start-Up Week-End à Blois - Équipe du projet Cap'Access.

4 ÊTRE SOLIDAIRE



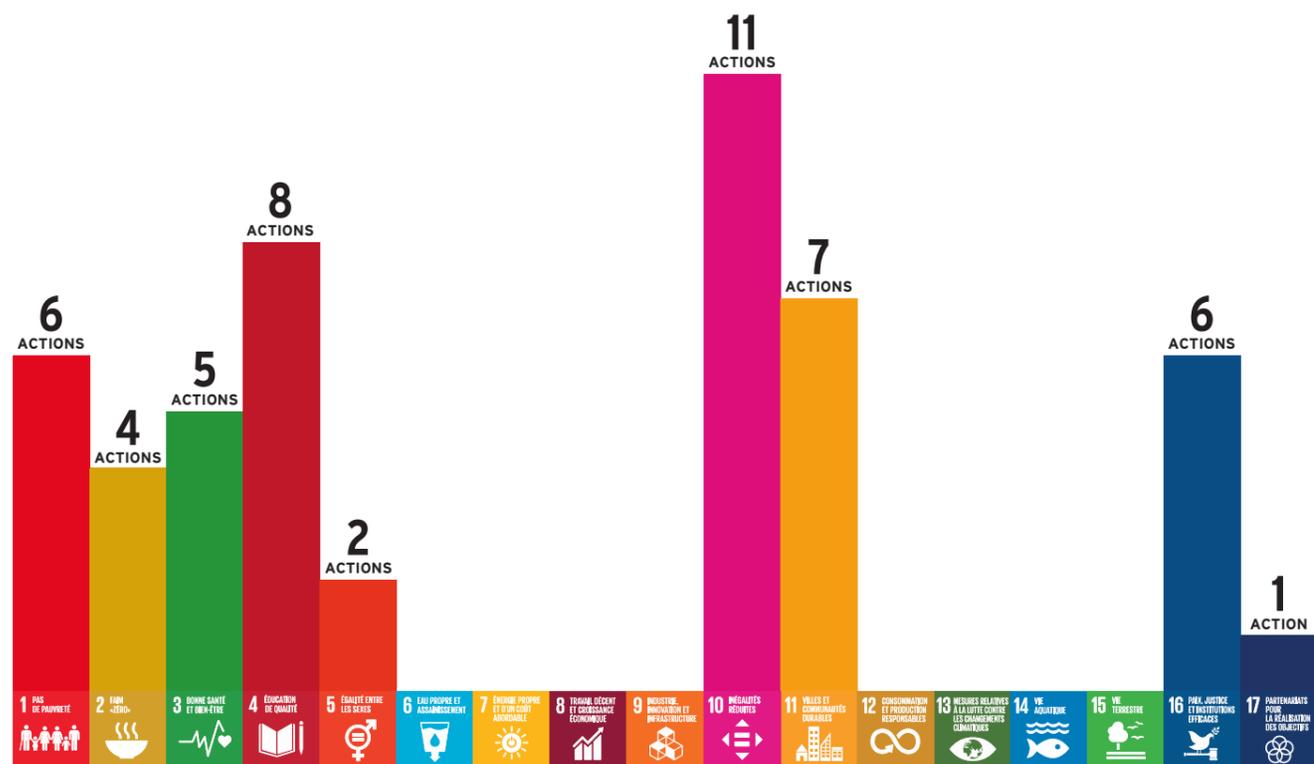
La solidarité est intrinsèque au développement durable. Elle doit s'appliquer envers chacun : les populations défavorisées, les exclus, les plus fragiles, les plus démunis, etc. Favoriser la cohésion sociale correspond à la capacité donnée à notre société d'assurer le bien-être de tous ses citoyens. Ce bien-être se traduit par la possibilité pour tout un chacun d'accéder, quel que soit son niveau de vie, aux besoins essentiels : alimentation, logement, santé, emploi, sécurité, éducation, droits humains, culture et patrimoine, etc.

Compétence première des Départements, l'action sociale vise la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, l'aide aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, ainsi que l'aide à l'enfance. Le conseil départemental de Loir-et-Cher agit ainsi en cherchant à réduire les inégalités territoriales, en apportant un service de qualité aux plus fragiles.

4-1 AGIR POUR VAINCRE LES SITUATIONS DE PRÉCARITÉ

L'objectif « Agir pour vaincre les situations de précarité » est structuré en deux sous-objectifs et onze actions, présentés dans le tableau ci-dessous.

SOUS-OBJECTIFS	INTITULÉS DES ACTIONS	PRIORITAIRE (X)
Anticiper la perte d'autonomie et répondre aux besoins des personnes en situation de fragilités	Relancer le partenariat avec les écoles et les centres sociaux pour mener des actions de prévention à destination des parents et des enfants	X
	Faciliter l'autonomie dans un logement adapté et aménagé, tout en renforçant et en accompagnant les personnes âgées ou en situation de handicap	X
	Lancer des actions collectives de prévention, pour les personnes âgées, sur les territoires prioritaires	X
	Améliorer l'accès à l'information via l'accueil numérique du site internet et des bornes numériques à la Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap (MDPH)	
	Améliorer le circuit du traitement de la demande à la Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap (MDPH)	
	Accompagner les usagers dans leurs pratiques du numérique	X
	Développer et promouvoir le dispositif « Facile à Lire » dans les bibliothèques du réseau de lecture publique pour accompagner les personnes en situation d'illettrisme	X
	Bus numérique : accompagner le développement d'une formation digitale pour tous	X
Enfance-Famille : s'investir pour garantir la cohérence des parcours	Savoirs et numérique : accompagner le public en difficulté sur l'utilisation du numérique	X
	Faciliter le déploiement de solutions alternatives aux dispositifs existants, pour une meilleure prise en compte des besoins des enfants placés	
	Proposer un Projet Pour l'Enfant (PPE) pour les enfants et les jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), en les accompagnant afin d'éviter les ruptures de parcours	



Faciliter l'autonomie dans un logement adapté et aménagé, tout en renforçant et en accompagnant les personnes âgées ou en situation de handicap

ÉTAT D'AVANCEMENT



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'habitats inclusifs existant sur le territoire : **3 en 2021.**

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Chef de file de l'action sociale, le conseil départemental de Loir-et-Cher a adopté, **en janvier 2021, son schéma de l'autonomie 2021-2025**, en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Il est le résultat d'une **démarche participative** qui a rassemblé l'ensemble des acteurs du territoire (institutionnels, associatifs, professionnels, responsables d'hébergements, etc.). Ce schéma, faisant le focus sur le parcours des usagers, est structuré en cinq axes : connaître et se faire aider ; le parcours domiciliaire ; le parcours résidentiel ; accompagner et aider ; mettre en œuvre, suivre et évaluer.

Pour repousser au maximum l'entrée en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) ou en structure spécialisée, le conseil départemental soutient le maintien à domicile sur deux axes : l'aide à l'aménagement des logements et l'aide à la construction de logements adaptés.

BILAN 2021

Le conseil départemental a signé une convention pluriannuelle 2021-2023 avec la Mutualité Française Val de Loire, dont l'objectif porte sur l'accompagnement individuel des personnes âgées ou en situation de handicap par une ergothérapeute. L'objectif est de réaliser un diagnostic d'adaptation du logement.

Le conseil départemental mène une **réflexion permettant de proposer une solution alternative** aux personnes concernées, entre le domicile et un établissement d'hébergement : l'habitat inclusif. Il s'agit d'un habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale pour les personnes faisant le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. Ce mode d'habitat regroupé est assorti d'un projet de vie sociale.

Une enquête, réalisée au dernier trimestre de l'année 2021, **a permis de recenser les projets d'habitat inclusif**, auprès des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et des communes.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et en situation de handicap.
Proposer une solution alternative entre le domicile et un établissement d'hébergement.



Favoriser le maintien à domicile.

Développer et promouvoir le dispositif « Facile à Lire » dans les bibliothèques du réseau de lecture publique pour accompagner les personnes en situation d'illettrisme

ÉTAT D'AVANCEMENT



BUDGET GLOBAL

5 000 € par an pour la constitution des fonds.

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'espaces « Facile à lire » créés : **7 en 2021**.
 Nombre de bibliothèques parties prenantes : **15 en 2021**.

BILAN 2021

Les fonds inclusifs en bibliothèque continuent leur diversification au-delà des livres en grands caractères ; en braille ; des éditions facilitatrices pour les personnes souffrant de troubles DYS (dyslexie, dysphasie, etc.) et des textes lus, par des jeux adaptés et casque à réalité virtuelle (malle escapad 360).

Pour les adultes qui débutent la lecture, ou sont peu à l'aise avec elle, le fonds spécifique « Facile à Lire » et la mise en œuvre d'actions de médiation deviennent un repère dans 13 bibliothèques du département.

La reprise du comité de lecture interprofessionnel en présentiel a été possible en 2021, ce qui a permis de relancer la dynamique.

Le conseil départemental a également mis à disposition trois jeunes en mission de service civique dans le cadre du plan départemental en faveur de la lecture publique pour aider à la création de fonds « Facile à lire » en bibliothèque.

Sept espaces « Facile à lire » ont vu le jour en 2021, tous labellisés par le Ministère de la Culture.

CHIFFRES CLÉS 2021

Budget d'acquisition : **4 600€**.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

- Poursuivre le développement des espaces « Facile à Lire ».
- Poursuivre le développement de l'association de bibliothèques dans le dispositif pour la création d'espaces « Facile à Lire ».
- Créer une brochure annuelle reprenant la sélection du comité et diffusion dans toutes les bibliothèques du réseau et structures départementales : à partir de 2022.
- Mettre en place un prix « Facile à lire ».



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental de Loir-et-Cher est engagé pour favoriser l'accès aux savoirs pour tous, via le développement d'actions en bibliothèque et avec les associations culturelles et sportives.

La Direction de la Lecture Publique développe un fonds « Facile à lire » à destination des personnes en difficultés avec la lecture et l'écriture et en situation d'illettrisme.

Elle propose aux apprenants trois niveaux de lecture, une belle lisibilité des textes dans des romans, des livres de recettes, d'activités variées, etc. Des thèmes répondant aux préoccupations d'adultes.

Un comité de lecture interprofessionnel a été mis en place depuis septembre 2019. Formé à la démarche, il permet l'identification de collections « Facile à Lire ».

Proposer un Projet Pour l'Enfant (PPE) pour les enfants et les jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), en les accompagnant afin d'éviter les ruptures de parcours

ÉTAT D'AVANCEMENT



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Après une année et demie de travaux et de réflexions favorisant une culture loir-et-chérienne commune, la Commission d'Examen de la Situation et du Statut des Enfants Confiés (CESSEC) a été mise en place le 17 juin 2021. Son lancement a donné lieu à une sensibilisation et à un accompagnement pédagogique sur sa procédure et ses outils auprès de l'ensemble des agents concernés au sein du conseil départemental, et auprès des partenaires extérieurs et des membres siégeant au sein de ce dispositif.

Suite à la mise en place de la CESSEC, la réactualisation du Projet Pour l'Enfant (PPE) a été souhaitée. Ce PPE est un document unique et structuré indiquant les objectifs et la nature des interventions menées en direction de l'enfant, des titulaires de l'autorité parentale et de son environnement.

La volonté du conseil départemental est de concevoir un support conforme au cadre légal et favorisant un travail commun entre les professionnels, les enfants confiés, les parents et les personnes ressources. Pour cela, il est nécessaire de bâtir un projet et des objectifs communs satisfaisant aux besoins fondamentaux de l'enfant pendant son parcours de placement et d'accompagner les professionnels dans la mise en place de ce document.

BILAN 2021

Cette action a été engagée en février 2021, dans le cadre d'un groupe de travail regroupant des professionnels de la Direction Enfance-Famille et de la Direction de l'Insertion et de l'Action Sociale Territoriale du conseil départemental, œuvrant pour la protection de l'enfance.

Une trame du document unique de PPE a été construite durant l'année 2021, ainsi qu'un guide de remplissage pour accompagner les professionnels dans la complétude du PPE.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

- Expérimenter la nouvelle trame du PPE sur tous les territoires : à partir de janvier 2022.
- Bilan de mise en œuvre : courant 2022.
- Mettre en œuvre un PPE annuel pour chaque enfant accueilli en placement.
- Réactualiser la trame du rapport de situation en prenant appui sur le PPE.



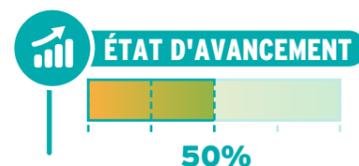
4-2 FAVORISER L'INSERTION SOCIALE, SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

L'objectif « Favoriser l'insertion sociale, scolaire et professionnelle » est structuré en deux sous-objectifs et treize actions, présentés dans le tableau ci-dessous.

SOUS-OBJECTIFS	INTITULÉS DES ACTIONS	PRIORITAIRE (X)
Favoriser l'insertion sociale	Améliorer et simplifier les circuits et l'accès vers les administrations et les guichets d'accueil des Maisons Départementales de Cohésion Sociale (MDCS)	
	Développer, avec les partenaires sportifs de la collectivité, des actions d'insertion par le sport pour les allocataires du RSA	
	Mettre en place un soutien à une première inscription de jeunes, à une licence sportive ou dans une structure d'enseignement artistique et culturel (musique, théâtre, danse)	X
	Développer une offre culturelle pour tous : création d'un cinéma itinérant	X
Favoriser l'insertion scolaire, les filières d'apprentissage et l'insertion professionnelle	Garantir et faciliter le parcours de vie et scolaire des enfants en situation de handicap	
	Informier sur les filières d'apprentissage dans les collèges et les centres d'aide	
	Mettre en place un cartable numérique pour tous les collégiens de Loir-et-Cher	X
	Créer une plateforme pour accompagner les jeunes dans leurs recherches de stage en Loir-et-Cher	X
	Accompagner et soutenir les jeunes en difficulté, dans leur scolarité ou leur insertion professionnelle, qu'ils sortent de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), qu'ils relèvent de la garantie jeunes ou non	
	Développer l'insertion professionnelle des adolescents et des jeunes adultes en situation de handicap	
	Impulser des processus d'immersion et de découverte des métiers pour l'accompagnement vers l'emploi des allocataires du RSA	
	Favoriser l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) : optimisation du dispositif et enrichissement de l'offre sur le territoire	
	Soutenir les projets d'emplois locaux en faveur de l'économie circulaire (aides aux emplois auprès d'associations solidaires, de recycleries, etc.)	X



Accompagner et soutenir les jeunes en difficulté, dans leur scolarité ou leur insertion professionnelle, qu'ils sortent de l'Aide Sociale à l'Enfance, qu'ils relèvent de la garantie jeunes ou non



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Dans l'exercice de leurs fonctions, les travailleurs sociaux du conseil départemental de Loir-et-Cher sont régulièrement confrontés à une **limite dans les moyens financiers disponibles pour accompagner certains jeunes dans leur scolarité ou leur insertion professionnelle.**

Devant ce constat, est née une réflexion **pour concrétiser un projet entre la Maison Départementale de Cohésion Sociale (MDCS) de Sud-Loire, l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) de Loir-et-Cher et la Fondation Tape à L'œil** : la constitution d'un budget afin de soutenir le projet scolaire ou professionnel de certains jeunes défavorisés.

BILAN 2021

L'expérimentation du projet a été lancée au cours de l'année 2021.

La collaboration porte sur les engagements suivants :

- l'association UDAF se charge de la gestion financière du don de la Fondation Tape à L'œil, l'appui de personnels dans l'accompagnement éducatif élargi pour les jeunes, la communication du projet, les relations/ la mise en lien avec les collaborateurs de la Fondation, les actions individuelles voire collectives, le bilan et la formalisation d'une fin d'accompagnement d'une situation,
- la MDCS de Sud-Loire est responsable du suivi et de l'évaluation du projet, de la coordination des intervenants, de l'accompagnement social et éducatif de chaque jeune et de l'organisation et de la rédaction de comptes rendus de réunions ou commissions.

Au cours de l'année 2021, deux jeunes ont pu être aidés dans le cadre de ce projet.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

- Poursuivre les deux accompagnements de 2021 sur l'année 2022.
- Accompagner un nouveau jeune en 2022.



Partenaires du projet « Accompagner et soutenir les jeunes en difficulté dans leur scolarité ou leur insertion professionnelle »

Développer l'insertion professionnelle des adolescents et des jeunes adultes en situation de handicap

ÉTAT D'AVANCEMENT



INDICATEURS DE SUIVI

Fréquence de participation aux cellules 16-25 ans : **tous les deux mois** (études de cas concrets avec recherche de solutions).

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Dans le cadre de son schéma de l'autonomie 2021-2025, le conseil départemental de Loir-et-Cher souhaite :

- faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap,
- éviter l'isolement social et prioriser l'insertion socio-professionnelle,
- développer le partenariat entre les diverses structures spécialisées.

Afin de répondre à ces engagements, quatre objectifs ont été identifiés :

- préparer l'insertion professionnelle des jeunes travailleurs en situation de handicap,
- développer l'accompagnement socio-professionnel dans le milieu ordinaire,
- accompagner les travailleurs en situation de handicap dans le milieu protégé,
- se donner les moyens de faciliter l'insertion des travailleurs en situation de handicap.

BILAN 2021

L'année 2021 a marqué le lancement de cette action dans le cadre du schéma de l'autonomie.

Afin de préparer l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap, le conseil départemental a participé à l'ensemble des cellules 16-25 ans, pilotées par la mission locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Des temps d'échanges ont également été organisés avec le Service Public de l'Emploi, notamment pour développer l'accompagnement socio-professionnel dans le milieu ordinaire.

Des premiers travaux ont également été engagés, en lien avec la Réponse Accompagnée Pour Tours (RAPT) et le Dispositif d'Emploi Accompagné (DEA) afin de créer des cellules dédiées aux situations complexes.

Les bénéfices attendus sont nombreux : éviter les ruptures et l'isolement, favoriser l'autonomie, développer des liens de confiance et des passerelles avec les divers partenaires, augmenter le niveau de qualification, etc.

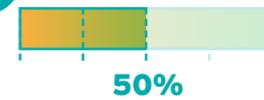
OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Poursuivre le développement de l'inclusion professionnelle des jeunes en situation de handicap.
Poursuivre le développement de partenariats.



Favoriser l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) : optimisation du dispositif et enrichissement de l'offre sur le territoire

ÉTAT D'AVANCEMENT



INDICATEURS DE SUIVI

Structures d'Insertion par l'Activité Économique ou de nouvelles activités créées : **2**.
Salariés identifiés comme bénéficiaires du RSA à leur entrée en parcours : **8**.

BUDGET GLOBAL

1 200 000 € en 2021.

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Dans le cadre de la loi NOTRe le conseil départemental de Loir-et-Cher s'est doté d'un [programme départemental d'insertion et d'un pacte territorial d'insertion \(PDI-PTI intégré\)](#) pour la période 2019-2022 : il s'agit d'une volonté d'agir ensemble.

Deux actions, axées sur l'insertion économique, ont été ciblées dans ce document :

- **l'optimisation du dispositif de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE), dont les objectifs sont :**
 - faire découvrir l'activité et le fonctionnement de toutes les structures IAE du département,
 - favoriser le développement de la prescription vers les structures IAE,
- **l'enrichissement de l'offre d'insertion par l'IAE sur les territoires, dont les objectifs sont :**
 - favoriser le développement de l'offre IAE en veillant à offrir une meilleure couverture territoriale,
 - accompagner les projets nouveaux ou les développements des structures existantes.

Le conseil départemental agit comme contributeur et financeur dans l'exercice de ces deux actions.

BILAN 2021

En 2021, le conseil départemental a contribué à l'émergence de deux nouvelles Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE).

La première structure représente un Atelier et Chantier d'Insertion (ACI), porté par l'association [Les Espaces D'Avenir \(LEDA\)](#) : l'Arômeraie des Avenirs à Pontlevoy, dont l'activité de culture de plantes aromatiques a démarré à compter de mai 2021.

La deuxième structure représente une Entreprise d'Insertion, portée par [l'Association pour Personnes Handicapées du Perche \(APHP\)](#) : le Marché Vert et Solidaire à Epuisay, dont les activités d'entretien des espaces verts, de vente en pépinière et de nettoyage de locaux ont démarré à compter de mars 2021.

CHIFFRES CLÉS 2021

Aides versées pour LEDA : **4 600 €**.

Aides versées pour l'APHP : **14 000 €**.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Poursuivre et ajuster au besoin des financements accordés à ces deux SIAE, en fonction des résultats enregistrés et des demandes financières formulées.

Ouvrir à de nouveaux projets de création ou de développement d'activités sur le département, en partenariat avec les services de l'État.



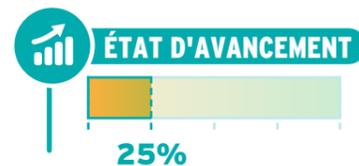
Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) en 2021.

4-3 PRIVILÉGIER LA SANTÉ ET UNE ALIMENTATION SAINES

L'objectif « Privilégier la santé et une alimentation saine » est structuré en trois sous-objectifs et huit actions, présentés dans le tableau ci-dessous.

SOUS-OBJECTIFS	INTITULÉS DES ACTIONS	PRIORITAIRE (X)
Répondre dynamiquement aux urgences de première nécessité	Accompagner le développement d'épicerie locales solidaires pour une qualité alimentaire	X
Développer des actions pour une alimentation saine et de prévention à la santé	Développer des actions de partage de compétences et de sensibilisation à une alimentation saine et équilibrée pour les publics en situation de précarité	X
	Créer l'outil « La petite épicerie de la Protection Maternelle et Infantile »	X
	Promouvoir la prévention en santé comme facteur d'insertion socio-professionnelle	X
	Accompagner les agents de la collectivité vers les bonnes pratiques en matière de santé (Qualité de vie au travail)	X
Garantir une offre de qualité et de proximité	Déployer et faire vivre le plan d'actions « Le 41 en bonne santé »	X
	Financer une formation aux premiers secours pour tous les Loir-et-Chériens	X
	Tendre à la généralisation des bilans de santé en écoles maternelles	X

Créer l'outil « la petite épicerie de la protection maternelle et infantile »



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Compétence principale du département, l'aide sociale est un enjeu prioritaire. Le conseil départemental de Loir-et-Cher accompagne les familles en axant son action sur la prévention et la protection auprès des parents, des futurs parents et des enfants.

Les professionnels du conseil départemental en charge de la prévention et de la protection maternelle et infantile assurent différentes missions :

- informations et conseils aux parents et futurs parents,
- suivi médical des femmes enceintes et des enfants jusqu'à 6 ans,
- actions de dépistage et de prévention des handicaps des enfants,
- participation à la prévention de la maltraitance des enfants,
- contrôles et suivi des modes de garde.

Dans l'exercice de leurs missions, ces professionnels ont rapidement **fait face à des difficultés pour expliquer aux parents non francophones l'alimentation pour leur(s) enfant(s)**. Afin de faire face à ce constat, il a été décidé d'engager la création d'un outil d'aide pour communiquer efficacement sur ce sujet.

INDICATEURS DE SUIVI
Nombre d'utilisateurs de l'outil : **outil en cours de construction en 2021.**
Satisfaction des utilisateurs : **outil en cours de construction en 2021.**

BILAN 2021

Les professionnels de la Protection Maternelle et Infantile du conseil départemental de Loir-et-Cher ont lancé, en 2021, une réflexion autour d'un outil visuel, en version papier et numérique, pour mieux expliquer le sujet de l'alimentation aux parents non francophones.

Ce support sera à destination des parents et des enfants (nourrissons et enfants de moins de 6 ans), mais également des professionnels de santé. Il traitera de l'allaitement, de la diversification alimentaire, puis de l'équilibre des repas.

Des photographies d'aliments, de conditionnements et de plateaux repas « type » seront créées, afin de faciliter l'échange auprès des parents et des enfants, avec comme objectif que l'alimentation de l'enfant soit plus adaptée en quantité et en qualité.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

- Poursuivre la réflexion autour de cet outil.
- Créer l'outil.
- Adapter l'outil en fonction des différents retours d'expérience.



Accompagner les agents de la collectivité vers les bonnes pratiques en matière de santé (Qualité de Vie au Travail)

ÉTAT D'AVANCEMENT



INDICATEURS DE SUIVI

- Accompagnement individuel à l'arrêt du tabac : **12 agents**.
- Nombre d'équipes du conseil départemental ayant participé au défi inter-entreprises : **14**.
- Nombre de collègues ayant été accompagnés par le chef étoilé : **17**.
- Nombre de fiches recettes végétariennes créées : **5**.

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental de Loir-et-Cher est engagé dans une **politique de Qualité de Vie au Travail (QVT) pour ses agents**.

La politique QVT de la collectivité se décline à travers la stratégie pluriannuelle des Ressources Humaines (RH), déterminée dans les lignes directrices de gestion et reposant sur les grands axes suivants :

- accompagner et développer une culture commune par le partage de valeurs et d'objectifs,
- accompagner et promouvoir la mobilité, l'évolution professionnelle et le développement des compétences,
- permettre la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée,
- **améliorer les conditions de travail des agents à travers une politique de prévention ambitieuse : programme pluriannuel de santé et prévention 2021-2022,**
- déployer une action sociale riche répondant aux besoins des agents.

BILAN 2021

Le programme pluriannuel de santé et prévention 2021-2022 porte de **nombreuses actions en faveur d'un accompagnement des agents vers les bonnes pratiques en matière de santé**.

En 2021, les différentes actions ont porté sur :

- des séances expérimentales d'activités douces et sportives (pilate, yoga, renforcement musculaire, sophrologie, etc.),
- une journée de sensibilisation à l'arrêt du tabac en novembre 2021 (conférence, stands addictions, accompagnement individuel à l'arrêt du tabac, etc.),
- la participation au défi inter-entreprises en septembre 2021,
- la proposition de denrées plus adaptées en matière de nutrition équilibrée dans les distributeurs d'aliments,
- la proposition de menus santé dans les collèges et le recours aux produits en circuits courts grâce à Agri-local41 et à la légumerie,
- l'accompagnement des chefs de cuisine par le chef étoilé Christophe Hay pour l'appropriation de menus végétariens.

CHIFFRES CLÉS 2021

- Coût des séances expérimentales d'activités douces et sportives : **1 000 €**.
- Coût de la journée de sensibilisation à l'arrêt du tabac : **1 000 €**.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

- Poursuivre les actions d'accompagnement des agents vers les bonnes pratiques en matière de santé.
- Renouveler la convention d'accompagnement pour les menus végétariens : 2022.



Participation du conseil départemental au défi inter-entreprises.

Déployer et faire vivre le plan d'actions « le 41 en bonne santé »

ÉTAT D'AVANCEMENT



CHIFFRES CLÉS 2021

- Subventions accordées pour le fonctionnement : **356 000 € dont 215 000 €** au Centre Hospitalier de Blois pour le SAMU et le transport hélicoptéré.
- Subventions accordées pour des investissements : **120 000 € dont 60 000 €** pour la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de Pontlevoy et **60 000 €** pour la MSP de Villefranche-sur-Cher.

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Arrivé à son terme en décembre 2020, le schéma de santé 2015-2020 se structurait autour de 3 axes, 8 objectifs et 30 fiches actions.

Fin 2020, 80 % des actions étaient lancées, dont 19 menées à terme et 5 en cours de développement.

Préoccupé par la désertification médicale (situation particulièrement préoccupante en Loir-et-Cher) et conscient des difficultés rencontrées, le conseil départemental a lancé, en juillet 2020, le grand débat sur la santé, sur une période de 4 mois, sous la forme d'une concertation citoyenne (enquêtes et ateliers de co-construction). **L'objectif de ce grand débat était notamment de pouvoir aboutir à un nouveau schéma de santé** pour la période 2021-2026, pour garantir à tout habitant du Loir-et-Cher un accès aux soins égal et continu, et ce à tous les âges de la vie, et pour améliorer les parcours de santé.

BILAN 2021

Bâti autour de la volonté commune, exprimée par l'ensemble des partenaires, d'avoir une vision claire des politiques de santé, et reposant sur un diagnostic partagé, le conseil départemental a voté un nouveau **plan d'actions partenarial intitulé « Le 41 en bonne santé - 2021-2026 »**, adopté le 18 janvier 2021.

Ce plan est constitué de 4 axes, 17 actions et d'une multitude d'objectifs à atteindre : libérer du temps médical, favoriser le déploiement des exercices coordonnés, développer les protocoles de coopération, déployer la télémédecine, etc.

L'année 2021 a été marquée par le lancement ou le renforcement de plusieurs actions partenariales en faveur de l'amélioration de l'offre de santé : lancement d'une démarche de marketing territorial et d'aide à l'installation de professionnels et futurs professionnels, avec **l'agence d'attractivité de Loir-et-Cher**, soutien renforcé au dispositif de permanence de soins non programmés de la Plateforme Alternative d'Innovations en Santé (PAIS), mise en œuvre du Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), etc.

Cependant, depuis juillet 2021, l'urgence du contexte médical, sanitaire et social a conduit le conseil départemental à formuler le souhait de renforcer encore les actions déjà ambitieuses de l'actuel plan santé.

Afin d'entretenir et de poursuivre la démarche partenariale de réflexion et de co-construction des actions départementales en faveur de l'offre de santé, le conseil départemental a conduit des « commissions santé », menées entre septembre 2021 et janvier 2022, avec des élus départementaux, locaux et des professionnels de santé. Les pistes de réflexion et les solutions concrètes devraient être présentées pour enrichir, renforcer et prolonger le plan « Le 41 en bonne santé ».

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

- Renforcer la démographie médicale et améliorer l'organisation de l'offre de santé en enrichissant et renforçant le plan « Le 41 en bonne santé » : 2022.
- Dédier 10 M€ de dépenses nouvelles dans le cadre du renforcement du plan « Le 41 en bonne santé ».

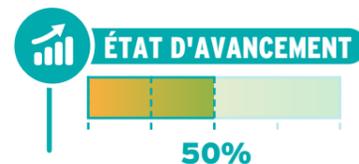


4-4 AGIR POUR L'ÉGALITÉ

L'objectif « Agir pour l'égalité » est structuré en deux sous-objectifs et six actions, présentés dans le tableau ci-dessous.

SOUS-OBJECTIFS	INTITULÉS DES ACTIONS	PRIORITAIRE (X)
Lutter contre les discriminations et veiller à l'égalité des sexes sur le territoire	Développer une démarche transverse et globale sur la lutte contre les discriminations liées au genre et à la sexualité	
	Accompagner les personnes empêchées et fragiles vers un accès autonome aux droits	
	Accompagner et prendre en charge les publics migrants pour favoriser leur intégration	
Lutter contre les discriminations et veiller à l'égalité des sexes au sein de la collectivité	Développer des actions en bibliothèque grâce à l'appui de partenariats avec des structures locales pour contribuer à rompre l'isolement culturel	
	Mettre en place des outils internes pour aller au-delà de la sensibilisation obligatoire	
	Encourager la mixité professionnelle et sensibiliser tout nouvel arrivant à la démarche	

Développer des actions en bibliothèque grâce à l'appui de partenariats avec des structures locales pour contribuer à rompre l'isolement culturel



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental de Loir-et-Cher dispose d'un plan départemental en faveur de la lecture 2019-2026. Il réaffirme l'ambition forte du conseil départemental pour l'inclusion des publics fragiles, ainsi que de l'accessibilité au numérique et à l'innovation, via le réseau de bibliothèques.

Le plan départemental en faveur de la lecture publique s'articule autour de trois axes :

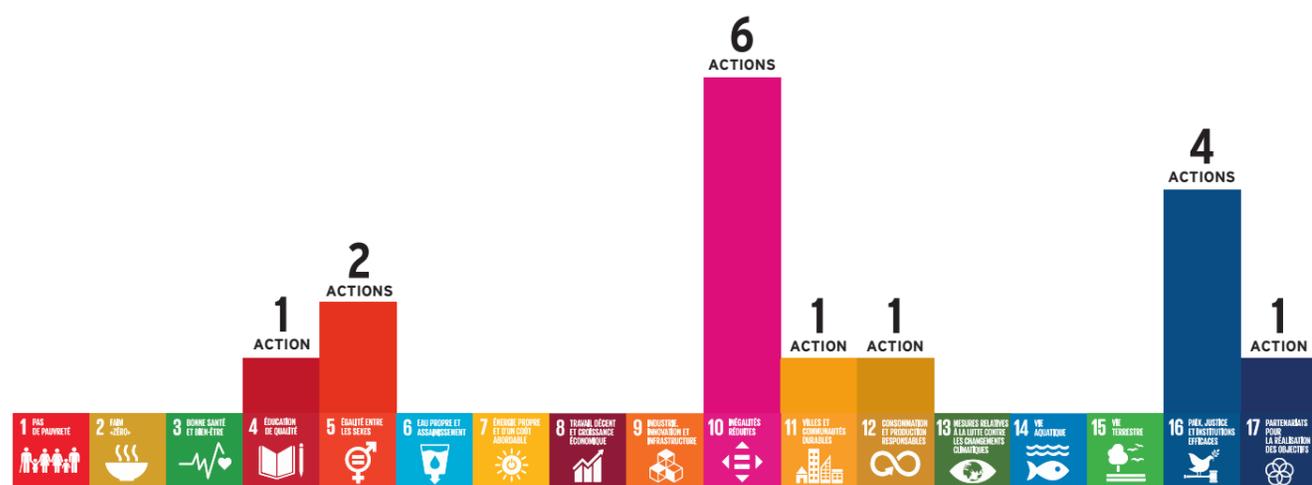
- **Axe 1 :** accompagner les territoires face aux enjeux des nouvelles pratiques culturelles,
- **Axe 2 :** accompagner l'innovation en bibliothèque,
- **Axe 3 :** accompagner et former les usagers aux nouvelles pratiques culturelles et numériques, en particulier les publics fragiles.

L'axe 3 porte notamment sur le développement d'actions en bibliothèque pour contribuer à rompre l'isolement culturel des publics fragiles (personnes âgées, personnes en situation de handicap, etc.). Parmi ces actions peuvent être cités : le développement d'outils spécifiques (malles thématiques, acquisition d'outils dédiés, etc.) et de collections spécialisées (grands caractères, livres adaptés à différents types de handicaps, etc.), ainsi que l'accompagnement des bibliothèques à la mise en place d'actions de médiation avec différents partenaires.

BILAN 2021

L'année 2021 a permis la mise en place d'un certain nombre d'actions de lutte contre l'isolement culturel en bibliothèque :

- la conception de nouvelles malles « dys sur 10 » pour les publics souffrant de troubles DYS (dyscalculie, dyslexie, dysphasie, etc.),
- l'acquisition de l'outil « Liveout Escapad 360 », outil de réalité virtuelle spécifiquement conçu pour les seniors,
- le développement du fonds spécifique « grands caractères jeunesse »,
- la mise en place d'une journée de formation à destination des bénévoles et salariés du réseau de lecture publique sur le thème « Inclusion numérique des seniors en bibliothèque »,
- la réalisation d'une [vidéo sur les outils DYS dans le cadre de « La nuit des DYS »](#), évènement organisé par la [Fédération Française des DYS](#), en partenariat avec BOOKIN.



OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Renforcer les actions de médiation envers les publics à l'appui des collections et outils créés.
Continuer à effectuer une veille sur les nouveaux supports afin de répondre au mieux aux besoins des différents publics.



Présentation de la malle « Dys sur 10 » par la Direction de la Lecture Publique.

5 ENTREPRENDRE RESPONSABLE



La question du changement de comportement et, plus généralement de l'évolution de nos modes de vie, est un enjeu clé de la transition écologique et solidaire. 45 % des français ont le sentiment d'agir pour protéger l'environnement (CGDD 2018), mais cet engagement ne suffira pas à atteindre les objectifs mondiaux de l'Agenda 2030.

La réussite et la mise en œuvre concrète de l'ambitieux plan d'actions en matière de développement durable du conseil départemental de Loir-et-Cher (Agenda 2030 du Loir-et-Cher) impose la mise en place de nombreux moyens de pilotage, ainsi que d'une animation spécifique dotée de moyens humains dédiés.

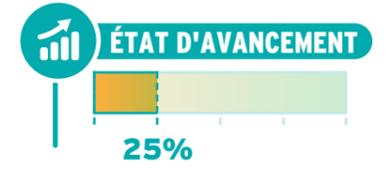
La sensibilisation, la formation et l'intégration des enjeux de développement durable doivent tout d'abord passer par une responsabilité interne et transparente, tout en permettant, en parallèle, aux différentes collectivités et aux citoyens d'être informés, conseillés et accompagnés. La formation des jeunes générations est également essentielle pour agir et les rendre moteurs et forces de propositions.

5-1 INSPIRER LE CHANGEMENT PAR LA RESPONSABILITÉ INTERNE

L'objectif « Inspirer le changement par la responsabilité interne » est structuré en trois sous-objectifs et six actions, présentés dans le tableau ci-dessous.

SOUS-OBJECTIFS	INTITULÉS DES ACTIONS	PRIORITAIRE (X)
Sensibiliser et former les agents au développement durable	Sensibiliser tous les agents au développement durable et à l'Agenda 2030, en créant de nouveaux outils et de nouvelles méthodes (mise en œuvre d'une mini-série, communication régulière des services, formations, etc.)	
	Sensibiliser aux éco-gestes et à la responsabilité individuelle (fiches éco-gestes, réduction de la production de déchets, économies d'énergie, etc.)	
	Sensibiliser, former et accompagner les acheteurs de la collectivité aux achats durables, responsables et locaux	
Former les managers et les chefs de projet	Former les managers et les chefs de projet aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030	
Co-construire des démarches internes	Créer des ateliers sur les enjeux du développement durable et sur la co-construction de projets pour promouvoir le partage de compétences et la complémentarité inter-services	
	Mettre en place des dispositifs internes de tri sélectif des déchets, en formant et en sensibilisant les agents	

Sensibiliser tous les agents au développement durable et à " l'Agenda 2030 ", en créant de nouveaux outils et de nouvelles méthodes



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Dans le cadre de son **Agenda 2030** et de la politique de développement durable associée, le conseil départemental de Loir-et-Cher souhaite **s'engager pleinement dans le changement durable des pratiques** pour construire un monde plus résilient.

En ce sens, la **sensibilisation et la formation des agents** au développement durable est indispensable pour accroître la responsabilité interne et, ainsi, inspirer le changement. Le conseil départemental initie des actions en ce sens.



BILAN 2021

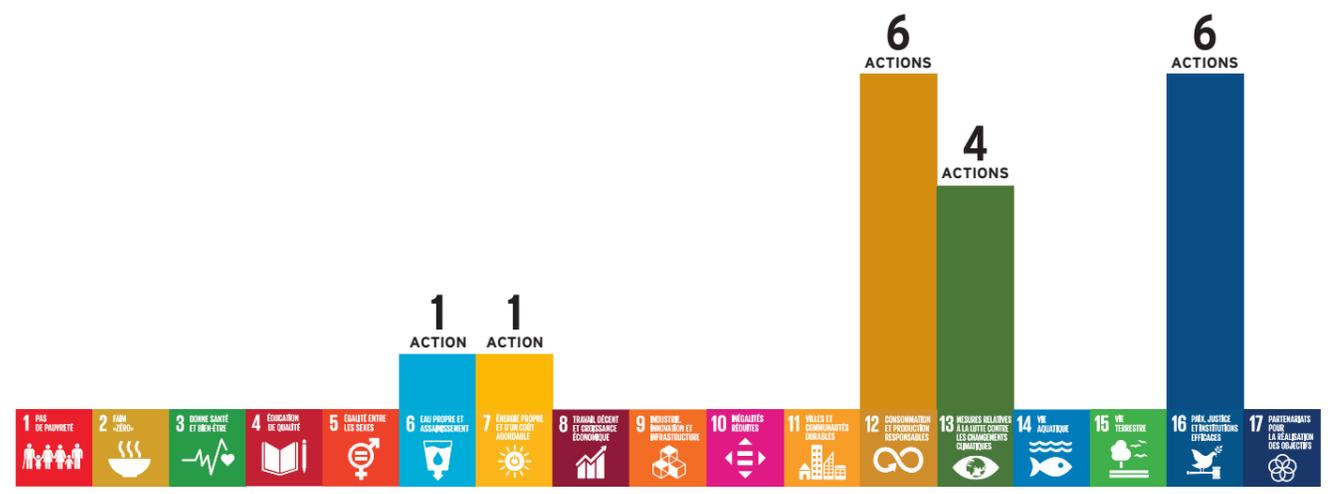
L'année 2021 a marqué le lancement concret d'une campagne de sensibilisation des agents au développement durable.

Une mini-série sur le développement durable a été construite et diffusée sur Salamandre, l'outil de communication interne du conseil départemental, intitulée « Durable Ensemble ».

L'objectif ? Valoriser les missions des agents et démontrer que chacune de leurs actions répond ou peut répondre aux **Objectifs de Développement Durable**.

Le format ? Un épisode par mois, d'une durée maximale de 5 min ; à partir du mois de septembre 2021.

- Trois épisodes thématiques ont été diffusés, portant sur :
- l'aide alimentaire à destination des familles,
 - les Journées Alimentation Collège, s'étant déroulées en octobre 2021,
 - les ateliers créatifs proposés aux agents de la collectivité, dont des ateliers « 0 déchet ».



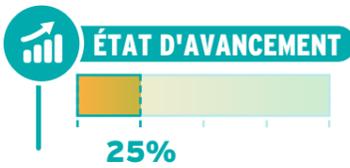
OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

- Perpétuer et renforcer la diffusion de la mini-série sur le développement durable.
- Renforcer les actions de sensibilisation auprès des agents du conseil départemental pour sensibiliser chacun.
- Réfléchir à de nouveaux outils et méthodes de sensibilisation.



Capture de l'épisode teaser de la mini-série « Durable Ensemble ».

Sensibiliser aux éco-gestes et à la responsabilité individuelle



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Toujours dans le cadre de sa politique de développement durable, le conseil départemental de Loir-et-Cher **souhaite sensibiliser et former ses agents aux éco-gestes et à la responsabilité individuelle, pour un monde plus durable.**

BILAN 2021

Initiés en 2020, des ateliers de sensibilisation à destination des agents, sur la réduction des déchets (ateliers « 0 déchet »), ont été relancés sur l'année 2021.

Une agente du conseil départemental a pu, lors de ces ateliers, faire un retour sur sa propre expérience, mais également proposer la confection de bee-wrap (toiles enduites de cire remplaçant notamment le papier aluminium) et de baumes à lèvres.

Trois ateliers « 0 déchet » ont eu lieu d'octobre à décembre 2021, tous appréciés par les participants !

En complément, le conseil départemental s'est doté, en 2021, de nouveaux distributeurs de boissons chaudes permettant d'utiliser sa propre tasse, afin d'éviter des déchets inutiles. Ce nouveau dispositif a fait l'objet d'une communication en interne.

CHIFFRES CLÉS 2021

Nombre d'ateliers « 0 déchet » : **3 en 2021.**

Nombre de participants aux ateliers « 0 déchet » : **entre 6 et 8 par atelier.**

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Perpétuer et renforcer les actions de sensibilisation aux éco-gestes et à la responsabilité individuelle via des ateliers.

Réfléchir à de nouveaux outils et méthodes de sensibilisation.

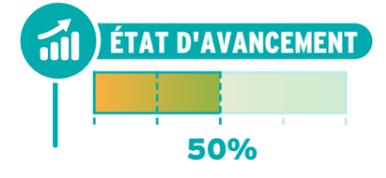


5-2 PROMOUVOIR LA TRANSVERSALITÉ ET LA COHÉSION

L'objectif « Promouvoir la transversalité et la cohésion » est structuré en deux sous-objectifs et deux actions, présentés dans le tableau ci-dessous.

SOUS-OBJECTIFS	INTITULÉS DES ACTIONS	PRIORITAIRE (X)
Communiquer et être transparent	Dynamiser la communication du département sur ses réseaux, en lien avec le développement durable et l'Agenda 2030. Développer des outils pour permettre aux citoyens de visualiser l'avancée des actions (mises à jour sur le site internet, etc.)	
Se tenir informé des innovations	Créer une cellule de veille informationnelle sur le développement durable pour rester à l'écoute de ce qui se fait ailleurs	

Dynamiser la communication du département sur ses réseaux, en lien avec le développement durable et " l'Agenda 2030 "



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental de Loir-et-Cher a à cœur de communiquer sur l'ensemble de ses actions, et notamment sur celles en lien avec l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le conseil départemental est présent sur de nombreux canaux de communication pour toucher un maximum d'agents et de Loir-et-Chériens :

- Communication interne : outil interne de communication (Salamandre), journal des agents du conseil départemental (Graffito),
- Réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn, Instagram, etc.,
- Magazine du conseil départemental ([Loir&Cher Info](#)),
- Presse : communiqués de presse, flyers, etc.

Le site internet du conseil départemental dispose, depuis l'année 2014, d'une page dédiée au développement durable avec, entre autres, la mise en ligne du [Rapport Annuel de Développement Durable \(RADD\)](#) de la collectivité, mis à jour chaque année ; et, depuis 2020, d'une [page dédiée à son Agenda 2030](#) (feuille de route développement durable).

BILAN 2021

L'année 2021 a marqué la poursuite et le renforcement des actions de communication du conseil départemental sur ses actions en lien avec le développement durable. En mai 2021, s'est tenu le festival du développement durable à Blois pour lequel le conseil départemental a tenu un stand afin de communiquer sur ses actions.

De nombreuses communications ont été diffusées sur l'ensemble des supports du conseil départemental, notamment sur l'Agenda 2030 :

- Loir&Cher Info du Printemps 2021 : une rubrique dédiée portant sur la présentation de l'Agenda 2030,
- Graffito de Novembre 2021 : une double page dédiée à l'Agenda 2030 et à sa mise en œuvre.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Renforcer et dynamiser les actions de communication du conseil départemental sur les actions issues de l'Agenda 2030.

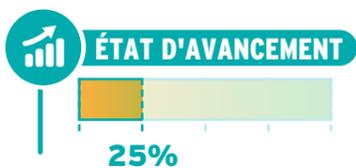
Mettre à disposition des Loir-et-Chériens un outil d'état d'avancement des actions de l'Agenda 2030.



Bandeau de la page d'accueil du site internet du conseil départemental.



Créer une cellule de veille informationnelle sur le développement durable pour rester à l'écoute de ce qui se fait ailleurs



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental de Loir-et-Cher s'est engagé dans une politique de développement durable forte, avec l'adoption de [son Agenda 2030](#) en décembre 2020.

Afin de répondre au mieux aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et d'être le plus efficace dans les actions portées ou accompagnées du conseil départemental, **une cellule de veille informationnelle est identifiée comme un sujet indispensable à mettre en place.**

BILAN 2021

La veille informationnelle sur le développement durable s'est étendue sur l'année 2021 : inscription à des newsletters de diverses structures (Agenda 2030, ADEME, COP Régionale Centre-Val de Loire, etc.) participation à des webinaires de formation ([via la plateforme IdealCo](#)) sur divers sujets, participation à des journées d'information, etc.

La veille informationnelle a principalement porté, en 2021, sur l'adaptation au changement climatique, l'économie sociale et solidaire ainsi que sur la transition énergétique.

Le conseil départemental de Loir-et-Cher a également pris contact avec certaines collectivités, essentiellement de la Région Centre-Val de Loire, pour connaître leurs pratiques et leurs ambitions en matière de développement durable, ceci afin notamment d'avoir des retours d'expériences.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Perpétuer et renforcer la cellule de veille informationnelle du conseil départemental.

Créer ou participer à la création d'un groupe de collectivités (Région Centre-Val de Loire et au-delà) pour échanger sur des sujets liés au développement durable.



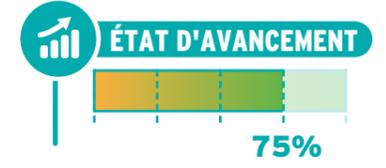
5-3 INFORMER POUR CHANGER DURABLEMENT NOS COMPORTEMENTS

L'objectif « Informer pour changer durablement nos comportements » est structuré en deux sous-objectifs et sept actions, présentés dans le tableau ci-dessous.

SOUS-OBJECTIFS	INTITULÉS DES ACTIONS	PRIORITAIRE (X)
Informer et sensibiliser le public pour une meilleure appropriation des enjeux de développement durable	Créer une communication ciblée auprès des citoyens et entreprises pour engager les changements de pratiques (guides, éco-gestes, formations, annuaires de contacts, etc.)	
	Proposer une thématique de spectacles sur la sensibilisation au développement durable dans le cadre de Festillésime 41	
	Sensibiliser et former le public, ainsi que les salariés et bénévoles du réseau de lecture publique, aux enjeux du numérique et du développement durable	
Conseiller et accompagner les collectivités, les collèges et les citoyens	Créer un lieu d'animation et de sensibilisation au développement durable	
	Conseiller et accompagner les familles dans l'appropriation des notions de développement durable et d'économie circulaire	
	Conseiller et accompagner les collègues dans l'appropriation des notions de développement durable et d'économie circulaire	
	Mettre en place une communication pour valoriser les manifestations culturelles éco-responsables ayant lieu sur le territoire	



Sensibiliser et former le public, ainsi que les salariés et bénévoles du réseau de lecture publique, aux enjeux du numérique et du développement durable



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le réseau de lecture publique de Loir-et-Cher regroupe 121 antennes à fin 2020, 80 % des 264 communes relevant de la compétence du département sont équipées d'une bibliothèque, couvrant 88 % de la population concernée (soit plus de 218 000 habitants).

Un des objectifs du réseau de lecture publique porte sur l'accompagnement des Loir-et-Chériens dans l'appropriation et l'expérimentation des nouveaux usages numériques.

Dans la continuité de cet objectif, **la Direction de la Lecture Publique souhaite également sensibiliser et former les salariés des bibliothèques du réseau public départemental**, ainsi que les Loir-et-Chériens, à des actions d'économie circulaire en lien avec le numérique (recyclage et réutilisation de postes informatiques, etc.).



BILAN 2021

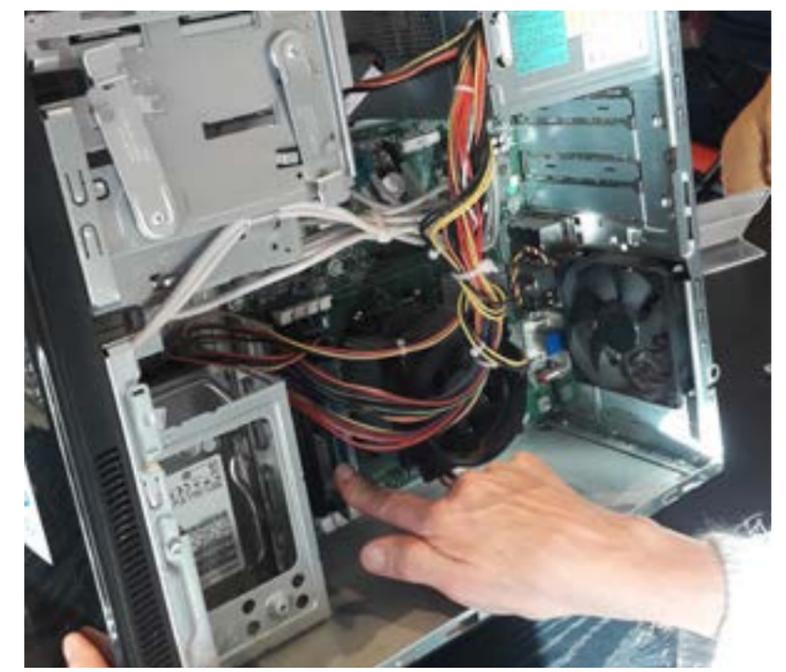
Lancé durant l'année 2020, un groupe de travail a réalisé une veille et s'est formé, en 2021, pour avoir une base solide de connaissances sur les enjeux liés au numérique et au développement durable.

Les objectifs de cette journée ont été de sensibiliser les bibliothécaires, de faire un travail de recherche et de vérification des sources pour faire émerger des faits concrets, de proposer des alternatives à la sur-consommation de produits technologiques en montrant des cas pratiques (allongement de la durée de vie des ordinateurs, réduction de la consommation électrique), etc.

Le groupe de travail a également commencé à mener **des réflexions sur la journée inaugurale du festival Vagabondag(e)s**, festival de création numérique porté par le conseil départemental, avec la volonté de mettre en avant la thématique des « bibliothèques vertes ».

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

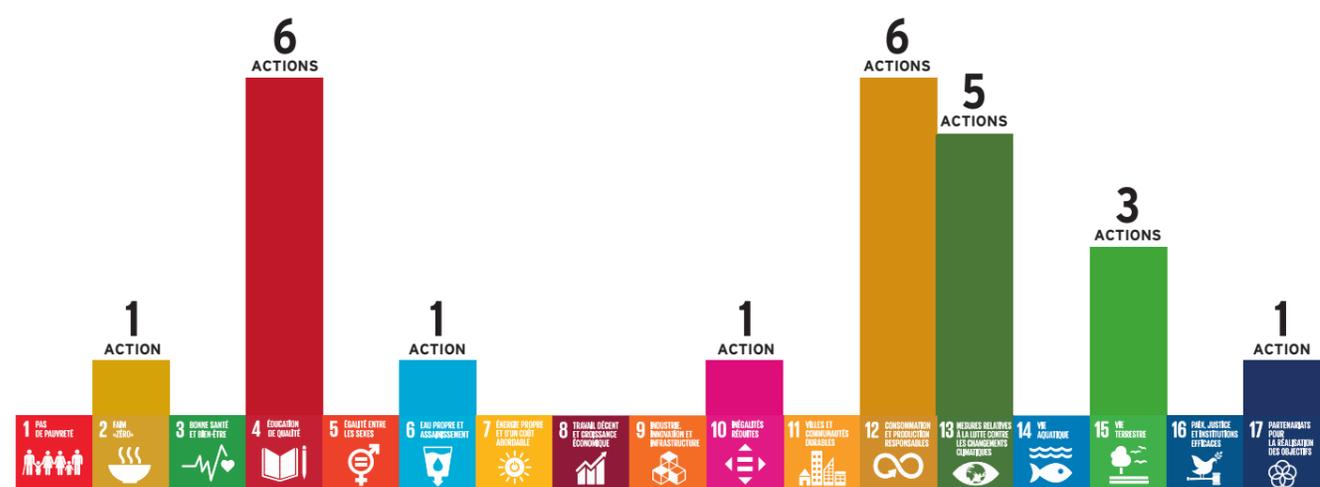
- Porter la thématique des « bibliothèques vertes » pour la journée inaugurale du festival Vagabondag(e)s : 2022.
- Mettre en place un outil en ligne de partage des pratiques et des données : 2022-2023.



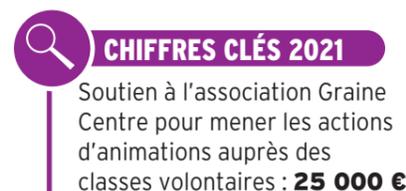
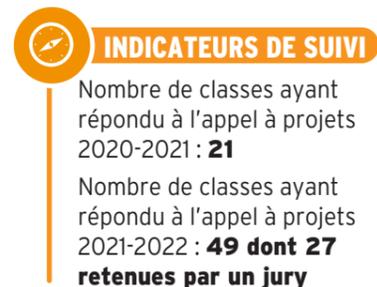
5-4 FORMER LES JEUNES GÉNÉRATIONS AUX ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'objectif « Former les jeunes générations aux enjeux de développement durable » est structuré en trois sous-objectifs et six actions, présentés dans le tableau ci-dessous.

SOUS-OBJECTIFS	INTITULÉS DES ACTIONS	PRIORITAIRE (X)
Agir au collège pour éveiller les jeunes générations	Intégrer dans le cursus des collèges des modules « Développement durable » en collaboration avec des intervenants externes	X
Agir hors du temps scolaire	Créer des partenariats entre le conseil départemental et des associations locales pour animer des activités ou des clubs extra-scolaires orientés autour de l'environnement et du développement durable	
Rendre les jeunes moteurs et forces de propositions	Valoriser les projets Éducation Artistique et Culturelle (EAC) en lien avec les enjeux de développement durable	
	Désigner et former des éco-délégués dans les classes de collèges	
	Perpétuer le partenariat pour l'organisation de Start-Up Teens, en impulsant des thématiques et des problématiques liées au développement durable	
	Relancer le conseil départemental des jeunes en ciblant les enjeux du développement durable	X



Intégrer dans le cursus des collèges, des modules « développement durable » en collaboration avec des intervenants extérieurs



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Toujours dans une volonté de sensibilisation et d'éducation, le conseil départemental a signé, en 2019, la **Convention Régionale pour une Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (CREEDD)**, en lien avec de nombreux partenaires au sein de la Région Centre-Val de Loire, dont [l'association Graine Centre](#), structure porteuse.

Il s'agit d'un dispositif de soutien aux projets d'éducation à l'environnement et au développement durable pour les établissements scolaires de la région.

Ce dispositif incite les classes à explorer, sur une grande partie de l'année scolaire, une thématique directement reliée à leur environnement local.

À ce titre, un dispositif pédagogique sous forme d'appel à projet a été mis en place depuis 2020. Sont proposés :

- trois animations d'une demi-journée sur plusieurs mois répartis dans l'année scolaire, réalisées par un éducateur à l'environnement,
- l'accompagnement pédagogique d'un éducateur à l'environnement et d'un professeur référent,
- le financement à 80 % de deux déplacements maximum pour des sorties sur le terrain.

BILAN 2021

L'année scolaire 2020-2021 fut une phase de test pour le lancement de [l'appel à projet de la CREEDD](#), pour les cycles 3 et 4 (du CM1 à la 3^e). Le conseil départemental de Loir-et-Cher a soutenu cette initiative et a participé à ce test.

Les thématiques retenues portaient sur la biodiversité, l'eau et le climat.

21 classes de Loir-et-Cher ont répondu à l'appel à projets. Parmi ces 21 classes, deux ont été accueillies au conseil départemental le 21 juin 2021.

Une première partie de la matinée leur a permis de présenter et d'échanger autour de leur projet avec une conseillère pédagogique, des équipes pédagogiques concernées et la Direction de l'Aménagement Rural et de l'Environnement. Dans un second temps, les élèves ont pu assister à une conférence sur l'histoire de la protection de la nature en France.

Face au succès du premier appel à projet, les partenaires de la CREEDD **ont décidé de reconduire le dispositif pour l'année 2021-2022**, sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire, pour les cycles 2 à 4 (du CP à la 3^e).

Les thématiques retenues portent sur la biodiversité, l'eau, le climat et l'alimentation.

OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Perpétuer l'appel à projets de la CREEDD, en lien avec des thématiques sur l'environnement et le développement durable.



Accueil de deux classes de collégiens au conseil départemental.

Perpétuer le partenariat pour l'organisation de " Start-Up Teens ", en impulsant des thématiques et des problématiques liées au développement durable

ÉTAT D'AVANCEMENT



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de participants : **une trentaine.**
 Nombre de projets présentés : **6.**

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Dans la continuité du Start-Up Week-End (voir chapitre 3.3), l'association **Loir-et-Cher Tech** organise des **Start-Up Teens** : une occasion d'expérimenter l'aventure entrepreneuriale dès le plus jeune âge.

L'inscription est gratuite et la participation réservée aux collégiens.

Il s'agit d'un événement d'une journée (8 h-20 h), permettant d'exprimer la diversité et la richesse de ses talents autour de projets. Les intérêts pour les collégiens sont multiples : enrichir l'esprit collaboratif par le travail en équipe, développer la confiance en soi par la prise de parole en public, stimuler l'imagination et la créativité autour d'un projet, apprendre à argumenter et à structurer un discours.

Le conseil départemental soutient et accompagne l'association Loir-et-Cher Tech dans l'organisation de cet évènement.

BILAN 2021

L'association Loir-et-Cher Tech a organisé une nouvelle édition du Start-Up Teens, le 11 décembre 2021, sur le thème du handicap.

Une douzaine de projets ont été pitchés au début de la journée, six ont finalement été retenus. Les collégiens ont ensuite travaillé en équipe.

À l'issue de ce fourmillement d'idées, les six équipes en compétition ont toutes été récompensées, chacune dans des domaines différents, que ce soit pour leur originalité, leur créativité ou encore l'esprit de cohésion.

Le coup de cœur du jury a été attribué à un projet d'aide aux personnes souffrant de handicap visuel. Il s'agit d'un capteur Lidar (présent sur certains smartphones de dernière génération) apposé sur des lunettes, afin de repérer les obstacles alentours et d'envoyer des messages à l'utilisateur pour qu'il puisse les éviter.

CHIFFRES CLÉS 2021

Convention de partenariat 2020/2021 avec Loir-et-Cher Tech : **10 000 €.**

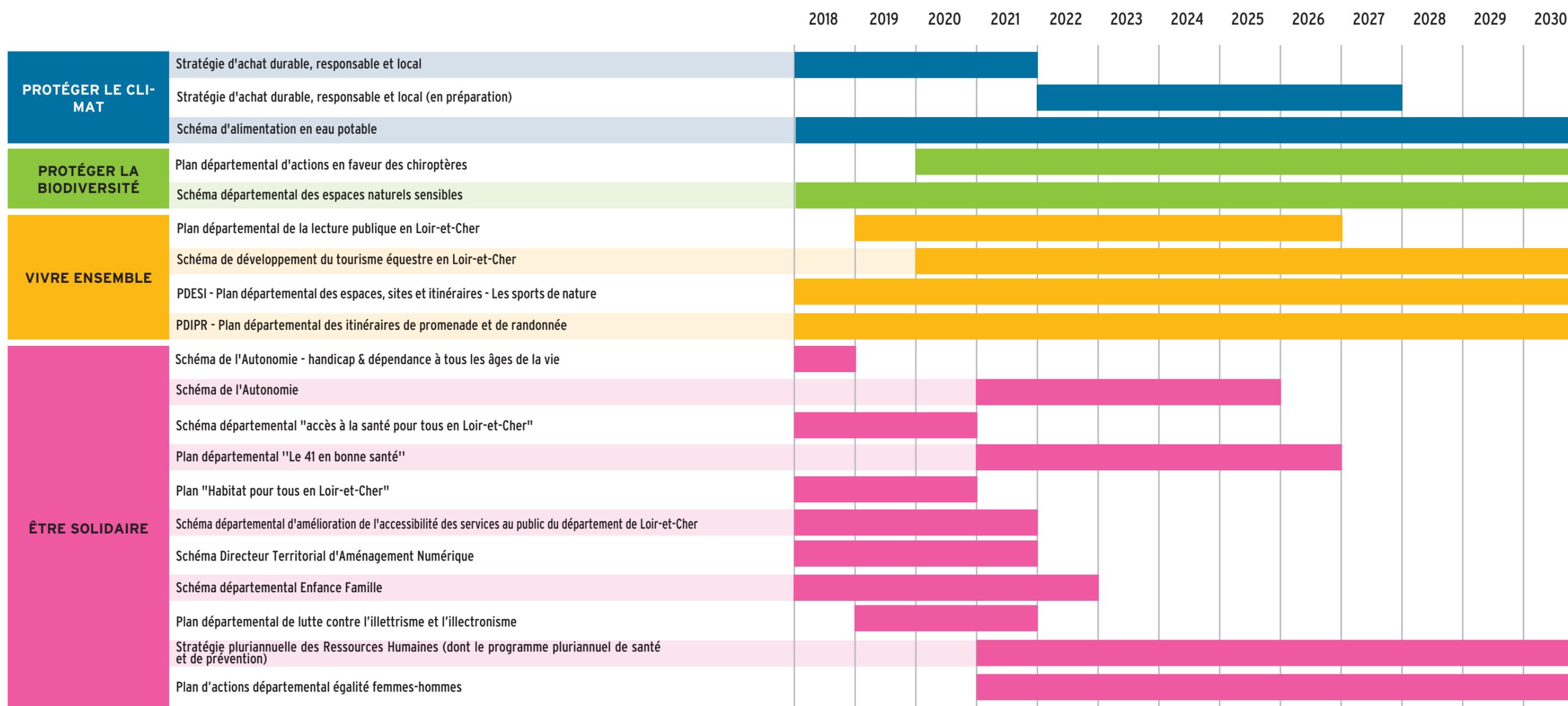
OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET/OU LONG TERME

Renouveler le partenariat sur la période 2022/2023 : détermination de 3/4 axes stratégiques et accompagnement dans l'organisation de deux Start-Up Teens.



Start-Up Teens à Blois - Équipe du projet Lidar.

Le département s'appuie sur des plans d'orientation pour asseoir ses actions et ses politiques





Crédit photos :
CD41, Antoine Hery, Observatoire41, ICEO environnement, Chambre d'agriculture Centre-Val de Loire,
Nadine Meunier-Chevreuril, François Garnier, BeLC, Youtube, Adobestock, Iconicbestiary, Freepik, la
Nouvelle République, la Renaissance.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER

Place de la République 41020 Blois Cedex

T. 02 54 58 41 41

agenda2030@departement41.fr

www.departement41.fr